

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

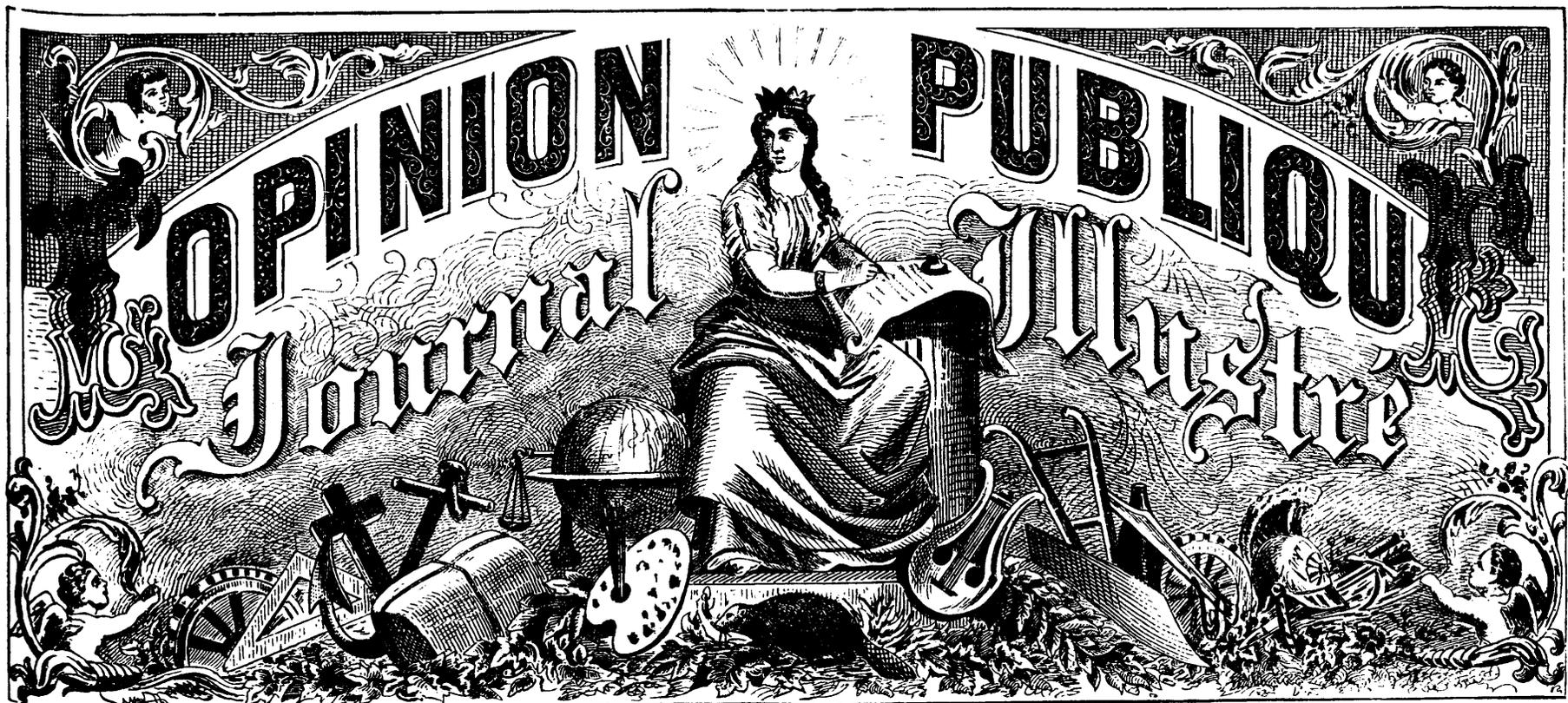
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



Vol. I.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI, 28 JUILLET, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50
{ PAR NUMERO 5 CENTIMS.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 25 JUILLET, 1870.

AVIS IMPORTANT.

A la demande de quelques-uns de nos agents, nous expédions aujourd'hui ce numéro, avec ceux contenant les portraits de MM. Papineau et Lafontaine, à plusieurs citoyens d'en bas de Québec.

Nous les considérons comme abonnés réguliers s'ils ne nous renvoient pas ce numéro ainsi que les deux numéros de la prochaine quinzaine que nous leur adresserons.

Nous pourrions également procurer à ceux qui le désiraient tous les numéros de notre galerie nationale depuis le 1er mai dernier.

Nous prions nos abonnés qui ne conservent pas la feuille de vouloir nous faire tenir le No. 8, que nous leur paierions au moins cinq centins chaque copie.

LA SITUATION COLONIALE.

Vers la fin de l'Empire Romain, les habitants de la Bretagne (Angleterre) ne cessaient de demander à la Métropole des troupes pour les protéger contre les incursions fréquentes et désastreuses de leurs terribles voisins les Pictes.

L'Empereur Honorius leur envoya quelques soldats en leur prévenant qu'ils devaient désormais compter sur leurs propres ressources pour la défense de leur pays.

Qui osera dire que l'histoire ne se répète pas? N'y a-t-il pas là une frappante analogie entre notre position et celle des Bretons, qui étaient alors sujets du vaste et célèbre Empire Romain? Les Césars avaient fait d'énormes sacrifices en hommes et en argent pour la conquête de cet île riche et lointaine. Les Bretons étaient soumis, loyaux et contents de vivre sous l'égide et le régime impérial, mais Rome ne pouvait ou ne voulait plus les protéger: elle rappela ses troupes, n'écoula plus les plaintes et les remontrances de ses fideles sujets, qu'elle abandonna à la merci de l'ennemi.

N'est-ce pas là précisément la conduite que tient actuellement l'Angleterre envers les Canadiens? Au moment même où nous avons particulièrement besoin de sa protection, elle nous délaisse: elle nous voit exposés à de nombreux dangers et à de grandes difficultés: les invasions périodiques des Feniens, nos embarras au Nord-Ouest, la question des pêcheries, l'œuvre de la Confédération inachevée, nos rapports avec nos puissants voisins peu amicaux, et elle nous dit: J'ai assez fait pour vous, il est vrai que vous avez vos difficultés, moi j'ai les miennes; vous n'êtes plus des enfants, vous avez grandi; comptez désormais sur vos propres forces.

Il nous faut du courage et même de la patience en présence d'une pareille conduite; en présence de l'indifférence et du mauvais vouloir des hommes d'état d'Angleterre, en présence des sarcasmes et des insultes que nous lancent ses myriades de journaux officiels et non officiels, en présence des bassesses et de la servilité de ses chefs, de ses orateurs, de ses écrivains, de ses journalistes, envers le peuple et le gouvernement des Etats-Unis. La presse anglaise, le Times surtout, n'a-t-elle pas été presque unanime à ridiculiser, à blâmer les nobles et éloquents

paroles qu'a arrachées au Général Lindsay la bravoure de notre jeune milice nationale? La Chambre des Lords ne vient-elle pas de refuser un vote de remerciements aux braves volontaires canadiens qui ont volé avec tant d'enthousiasme à la défense de nos foyers menacés par des ennemis qui nous a légués l'Angleterre? les Etats-Unis ne viennent ils pas de triompher encore une fois à notre détriment dans la question de nos pêcheries?

Mais là ne sont pas encore toutes nos difficultés, tous nos griefs. Cette éternelle question de l'Alabama n'est-elle pas toujours là, suspendu, comme l'épée de Damoclès, au-dessus de nos têtes? cette question, les Etats-Unis la tiennent soigneusement en réserve. Aujourd'hui, le Président Grant trouve à propos de la remettre sur le tapis. Son ambassadeur en Angleterre, M. Motley va être rappelé pour faire placer à un autre diplomate plus fougueux, plus belliqueux. L'Angleterre peut être à tout moment entraîné dans cette terrible guerre qui vient d'éclater en Europe. Ce sera l'occasion pour le Cabinet de Washington de se montrer plus exigeant, plus impérieux, de poser la solution de cette grave difficulté, de pousser le gouvernement anglais à bout et de provoquer des hostilités. Dans ce cas qui souffrira? qui sera la victime. Ce sera nous, encore nous, toujours à cause des querelles de la mère-patrie: le vrai coupable, s'il est coupable, restera, pour ainsi dire, impuni: c'est nous qui solderons le compte.

Dans ces circonstances que devons nous faire? que ferons-nous? question importante qui sera le sujet d'un autre article.

PIERCE RYAN.

QUEBEC ET L'ANNEXION.

Sous ce titre, nous publions plus loin un très-bon article, dû à la plume de notre ami M. Langelier, ci devant du "Courrier de St. Hyacinthe." Il y a de l'étude et de l'observation dans ce travail, que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs.

POURQUOI LA COLONISATION NE VA PAS.

Le Courrier d'Outaouais publie sur ce sujet un fort bon article dont nous faisons l'extrait suivant:

"D'où vient donc que le Bas-Canada est resté si loin en arrière du Haut-Canada, sous le rapport de la colonisation? Pourquoi n'avons-nous pas vu, comme notre sœur province, notre population s'accroître de nombreux émigrants d'une race homogène ou sympathique à la nôtre? La réponse est facile: Nous n'avons pas su nous y prendre; nous n'avons su qu'imiter les anglais, sans nous demander si leur système convenait à notre race. Au lieu de dépenser une partie de notre argent à entretenir, en Angleterre, un agent d'émigration dont la sympathie naturellement douteuse ne pouvait servir notre cause, il aurait fallu employer ces fonds comme suit: d'abord rendre accessible aux colons une grande étendue de bonnes terres. Puis en faire défricher et clôturer un espace suffisant pour l'entretien d'une dizaine de familles. Leur construire un abri commun temporaire. Leur fournir des planches et autre matériaux pour la construction de maisons et bâtiments accessoires, ainsi que des outils, des instruments de culture et quelques domestiques. Tous ces frais remboursables par les colons à longs termes et conditions libérales. Simultanément un prêtre (non pas un laïque) muni de bonnes recommandations de nos autorités civiles et religieuses, viendrait en France, demander le concours des Evêques et des curés des paroisses pauvres, comme en Bretagne, en Savoie, etc., s'engagerait à accompagner les familles qu'on lui confierait, à veiller à leurs intérêts, et à être leur curé dans leur nouvelle patrie. Une entreprise ainsi conduite réussirait sans doute aucun, et au printemps suivant une dizaine de familles avec leur mis-

sionnaire, s'embarqueraient à peu de frais sur les bateaux pêcheurs, qui chaque année partent des ports de Normandie et de Bretagne pour les bancs de Terre-Neuve. De là, il serait facile de les transporter au Canada, à leur destination finale. Quant à obtenir l'assentiment du gouvernement français, et probablement mieux que le simple assentiment, la maison Bossange de Paris et M. Rameau s'en chargent avec la certitude de succès."

COURRIER D'ONTARIO.

Pour cette fois, je ne m'en cache pas, les étudiants de Paris ont toute mon admiration. On sait qu'ils sont ennemis jurés du régime impérial; qu'ils n'aiment ni l'empereur, ni l'impératrice, ni le prince Impérial, ou aucun des gros personnages qui tiennent au gouvernement par les ministères ou autrement. Et, cependant, dès la perspective d'une difficulté diplomatique entre Berlin et Paris, on a pu les entendre crier dans Paris: Vive la France! et à bas la Prusse!

Dès qu'il s'est agi de l'honneur de leur pays, leur naïve politique est disparue pour faire place à l'enthousiasme de l'amour de la patrie. En un instant, ils ont oublié les querelles récentes; Rochefort à Pelagie, Ollivier au pouvoir, Napoléon III aux Tuileries, tout cela ne les offusque plus. Ils ne voient désormais qu'une chose, la lutte avec la Prusse, et ils crient: vive la France! A bas la Prusse.

La guerre est peut-être la consolidation de l'empire, qu'ils n'aiment point. C'est probablement l'élargissement de la république, qui est leur rêve à tous. Il n'importe. La France a des griefs à venger contre la Prusse, cela suffit: vive la France: à bas la Prusse.

Le patriotisme est donc encore chaud et ardent au cœur de cette jeunesse libre-penseuse, qui a encensé Renan et Ste. Beuve. Je l'aimerais mieux catholique et religieuse, mais ce n'est ni votre faute ni la mienne si elle ne l'est pas. Constatons toujours qu'elle a encore le culte de la patrie, le culte de la France, et réjouissons-nous car le sentiment qui l'inspire est un des plus nobles et des plus généreux qu'il soit donné au cœur de l'homme de posséder.

La jeunesse est, dit-on, l'âge des illusions. Espérons que cette fois il n'y aura pas d'illusion, et que toujours la jeunesse de Paris pourra crier: vive! vive la France.

Copie fidèle d'une inscription funéraire, relevée dans un cimetière.

"Cy git

Justement regrettée,

Dame Catherine Poirot.

Epouse de M. Sébastien Plumerel.

"Cette dame née pour le commerce à l'âge de 19 ans avant son mariage tenant seul-la-partie des draperies peu de temps après elle y réunis d'autres branches qui n'ont cessé qu'avec elle. Son état l'occupait nuit et jour, ses desirs à acquiescer par sa conduite l'estime et la confiance de tout le monde, sa vie a été courageuse. Dans ses voyage, inébranlable dans ses entreprises, hardie dans ses acquisitions, mais trop sensible aux circonstances aggravantes ont abrégés ses jours et finy sa carrière le 6 juin 1822 âgé de 60 ans sans avoir fait de faux pas dans sa vie."

Priez Dieu pour Elle.

Sans les circonstances aggravantes, qui sait si cette pauvre Catherine Poirot n'aurait pas vécu son petit siècle! mais les circonstances aggravantes, à 60 ans, c'est cent fois pire que le croup pour les enfants! que le désabonnement pour les journalistes, que les défections de la majorité pour les gouvernements qui vivent peu dans l'abondance.—Ça emporte, quoi!

Victor Hugo parle des bals qui tuent les jeunes filles.— Elle aimait trop le bal; c'est ce qui l'a tuée.

Et pourtant qu'est le bal, à côté des circonstances aggravantes?

..

Que gagniez-vous dans le commerce? demandait quelqu'un à un petit industriel; donnez-moi en chiffre rond la somme de vos bénéfices.

—Le chiffre rond, c'est facile: zéro, monsieur.

..

Quelques définitions amusantes dans la saison des chaleurs

MELON.—Végétal d'un naturel aimant.

N'est-il pas fait pour le côté à côté.

MÉMOIRE.—Caisse d'épargne de la pensée. Seulement c'est l'intelligence qui dépose et c'est le corps qui retire.

MÉDECIN.—Marchand de santé qui fait comme les boursiers et vend souvent ce qu'il n'a pas.

MENDIANT.—Le rentier de la compassion.

MONARQUE.—Un berger... qui mène trop souvent ses brebis du côté de l'abattoir.

MOMIES.—Confitures de cadavre.

MODE.—La seule loi à laquelle tout le monde obéisse, probablement parcequ'elle est facultative.

MIROIR.—Ecole des mines.

MILLION.—Un chiffre qui en général n'est si rond que parce qu'il s'est nourri du prochain.

MINISTRE.—Ambitieux qui en courant après du maroquin ne trouve le plus souvent que du chagrin.

On sait qu'une Américaine vient de prendre ses degrés comme docteur en médecine à Paris. Cet événement inspire à un journal cette nouvelle à la main anticipée.

« Un monsieur tout effaré monte quatre à quatre chez son médecin. Ce dernier a cédé sa clientèle depuis peu à une femme-docteur, circonstance que le client ignore.

—Vite! vite! crie-t-il à la bonne, dites au docteur qu'il vienne chez moi.

—Impossible en ce moment, monsieur.

—Comment, impossible? mais ma femme est en mal d'enfant....

—Le docteur aussi, monsieur.»

Un journal enseigne ce moyen économique de se procurer une lampe de nuit :

« Faire sécher un marron, le percer avec une vrille, le tremper dans de l'huile, mettre une mèche dans le trou et l'allumer, après avoir mis le tout dans un vase plein d'eau.»

Enhardi par cette découverte, un autre journal a trouvé qu'avec deux marrons, deux mèches, deux trous et deux vases pleins d'eau... on aurait deux lampes, quoi!

Cela rappelle naturellement la conversation des deux amis :
ADOLPHE.—Moi, Paul, je ne connais rien de meilleur, le matin, qu'un *bitter*.

PAUL.—Je connais quelque chose de meilleur encore, moi.

—Qu'est-ce donc?

—C'est... deux *bitters*.

—Quelle différence y a-t-il entre une puce et un gilet de flanelle?

Voyons, ne jonglez pas et dites tout de suite que vous jetez votre langue aux chiens et aux chats.

La différence, la voici : c'est qu'une puce saute toujours, et qu'un gilet de flanelle ne s'ôte jamais.

Ce n'est pas neuf, mais ce sont de ces choses qu'il faut rappeler de temps à autre aux populations épatées.

C. T.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Une nouvelle affligeante nous est transmise par le télégraphe. M. Prévost-Paradol, le nouvel ambassadeur français aux Etats-Unis, s'est suicidé le 20 courant en se déchargeant un coup de pistolet dans la région du cœur.

Il était sous l'influence d'une aberration mentale causée, dit-on, par la fatigue et l'intensité de la chaleur.

M. Prévost-Paradol était encore dans la fleur de l'âge et ses talents de publiciste venaient de lui ouvrir une des carrières les plus enviées. Elève de l'École Normale, professeur pendant quelque temps, M. Prévost-Paradol s'était surtout fait connaître et remarquer par ses articles au *Journal des Débats*. L'Académie lui avait ouvert ses portes avant la diplomatie.

M. Prévost-Paradol était veuf; il laisse une fille et un fils qu'il avait amenés de France et envoyés, pour y passer l'été, à Newport où les a trouvés la fatale nouvelle. Il était d'humeur enjouée et d'un esprit égal, et rien ne faisait pressentir une arrière-pensée douloureuse; il n'avait aucune gêne, aucun embarras personnel de nature à altérer sa sérénité. M. Berthemy, qui a passé tout récemment quatre jours dans son intimité à Washington, n'a jamais surpris en lui un symptôme de découragement, ou même de mélancolie. Il n'y a donc qu'une hypothèse possible, c'est qu'il a été dominé par un égarement momentané dû à l'influence climatérique.

Un nouveau débouché s'ouvre à notre commerce. M. Eugène Gérin, négociant et viticulteur, de la Charente Inférieure, France, a acheté hier, à Trois-Rivières, plusieurs cargaisons de foin pour l'importer en France. Nous espérons que ce n'est là que le début d'un commerce qui prendra des proportions beaucoup plus étendues.

M. V. P. Lavallée, membre pour le comté de Joliette, a obtenu du gouvernement local la somme de \$300 à la paroisse St. Jean de Matha, pour réparer ses chemins. M. Lavallée a également obtenu \$300 pour la paroisse St. Côme et \$1,000 pour celle de St. Alphonse, pour les mêmes objets.

Le dogme de l'Infaillibilité a été voté au Concile par 538 contre 2, puis proclamé avec solennité. Ce résultat qui réjouit tous les cœurs catholiques, est bien différent de celui que les journaux anti-religieux se plaisaient à nous laisser entrevoir.

La proclamation de ce dogme est non pas l'événement du jour, mais le grand fait historique de notre siècle, dont l'influence sur le monde sera plus considérable, surtout plus durable que celle du conflit terrible auquel l'Europe entière va peut-être prendre part.

Vendredi dernier, par un ordre en Conseil, Sa Majesté a bien voulu transporter au Canada le territoire de la Baie d'Hudson, qui fait aujourd'hui partie de la Confédération.

On annonce d'Ottawa le départ prochain pour Fort Garry de Sa Grandeur Mgr. Taché, de Son Excellence le gouverneur-général, de l'hon. M. Archibald, lieutenant-gouverneur de Manitoba, et de Sir G. E. Cartier.

M. Riel remettrait sans résistance les rênes du gouvernement entre les mains du gouverneur-général.

Assassins de O'Donohue.

On pense que les assassins d'O'Donohue sont au nombre de cinq à six.

On a cherché en vain des preuves qui confirmeraient les soupçons qui pèsent sur quelques individus; le jury a été obligé de rendre un verdict de « assassiné par des personnes inconnues. »

La paroisse de St. Sylvestre a l'honneur d'avoir introduit en Canada la façon de se débarrasser des baillis et autres fonctionnaires nuisibles en les tuant derrière une clôture.

M. l'Administrateur du diocèse a reçu, mardi, une lettre de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe qui l'informe que Sa Grandeur doit s'embarquer aujourd'hui même à Liverpool, et qu'elle sera probablement à Québec dans les premiers jours d'août. Nous espérons que les manifestations qui auront lieu à l'arrivée de Monseigneur ne seront pas moins pompeuses et solennelles que celles qui ont eu lieu à son départ.

Discours de Napoléon au Corps Législatif.

Paris, 22.

L'Empereur a reçu aujourd'hui le Corps Législatif aux Tuileries qui s'est adressé à lui en ces termes par l'organe de son Président :

Sire,

Le corps législatif a terminé ses travaux. Il a voté à l'unanimité le budget et les lois nécessaires à la défense de la patrie, donnant ainsi des preuves non équivoques de son patriotisme.

S'il est vrai que l'auteur véritable d'une guerre n'est pas celui qui la déclare mais bien celui qui en est la cause, alors il n'y aura qu'une voix parmi les nations pour en rejeter la responsabilité sur les épaules de la Prusse. Etourdi par des succès inespérés, enhardi par la patience de la France et notre désir de maintenir la paix en Europe, cette nation n'a cessé de conspirer contre notre sécurité et notre dignité.

En présence de tels faits la France connaît son devoir, et ses espérances les plus ardentes vous suivront, Sire, lorsqu'accompagné de votre auguste fils, vous irez prendre le commandement de ses vaillantes armées.

Derrière vous, derrière cette armée accoutumée à tenir haut le drapeau de la France, est la nation.

Remettez, sire, avec confiance la Régence à votre auguste épouse dont l'autorité unie à ses grandes qualités, assurera la force des institutions libérales inaugurées par V. Majesté.

Le cœur de la nation est avec vous et avec l'armée.

Réponse de l'Empereur.

L'Empereur a répondu en ces termes :

Messieurs,

J'éprouve une grande satisfaction à la veille de mon départ, car je sais que l'armée peut vous remercier de la coopération que vous avez donnée à mon gouvernement.

Une guerre est légitime quand elle est faite avec l'assentiment d'un peuple et avec l'approbation de ses représentants.

Vous avez raison de rappeler les paroles de Montesquieu : — l'auteur de la guerre n'est pas celui qui la déclare, mais bien celui qui la rend nécessaire.

Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour maintenir la paix, et je puis dire que toutes les puissances ont appuyé avec une force irrésistible notre détermination.

Je vous confie en partant l'Impératrice qui vous appellera auprès d'elle si les circonstances le demandent.

Sa Majesté remplira avec courage les devoirs que lui imposera cette charge.

J'amène avec moi mon fils : il apprendra à servir son pays. Résolu de poursuivre énergiquement la tâche qui m'est dévolue, j'ai confiance en nos armes.

Je sais que la France a les yeux sur moi et qu'elle se tient debout prête à me secourir.

Que Dieu nous protège!

Proclamation de l'Empereur au peuple français.

Paris, 23.—Le *Journal officiel* de ce matin publié la proclamation suivante de l'Empereur au peuple Français. « Français.—Il y a dans l'existence d'un peuple des moments solennels où l'honneur vivement affecté, s'élève au-dessus de tous les autres intérêts, et a pour but unique de diriger les destinées nationales. Une de ces heures décisives a désormais sonné pour la France. Le gouvernement Prussien à l'égard duquel nous avons toujours tenu pendant et depuis la guerre de 66, une politique de conciliation, n'a pas tenu compte de notre volonté, et n'a fait que des empiètements en retour de notre indulgence. Elle a fait naître la défiance partout, a rendu nécessaires des armements considérables, et a fait de l'Europe un camp où règne l'inquiétude et la crainte du lendemain. Un incident final a démontré l'inutilité d'une entente internationale à raison de la gravité de la situation, et de la présence de ses nouvelles prétentions; on a fait connaître à la Prusse nos réclamations; on a évité d'y répondre et on les a reçues avec dédain. La France a éprouvé un sentiment profond de mécontentement relativement à cet acte, et le cri de guerre a été jeté par tout le peuple français. Il ne nous reste qu'à espérer en nos destinées, et au sort de nos armes. Nous ne ferons pas la guerre contre l'Allemagne dont nous respectons l'indépendance. Nous garantissons que le peuple qui compose la grande nation allemande, disposera librement de ses destinées. Quant à nous, nous demandons un état de choses qui assure notre tranquillité pour le présent et l'avenir. Nous désirons obtenir une paix durable, ayant pour base les vrais intérêts du peuple, et coopérer à l'abolition de cet état précaire des choses, où les nations sont forcées d'employer leur puissance pour s'armer et se combattre entre elles. Le drapeau glorieux de la France, que nous déployons une fois de plus sous le regard de nos antagonistes, est le même qui a répandu en Europe les idées civilisatrices de notre révolution. Il représente les mêmes principes, il inspirera le même dévouement.

Français,—Je vais me placer moi-même à la tête de cette vaillante armée, animée de l'amour de la patrie et du devoir. Cette armée, je le sais, est digne de la France, car elle a vu la victoire suivre ses pas, par tout l'univers. Mon fils, malgré sa jeunesse, m'accompagnera; il connaît les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre part aux dangers de ceux qui combattent pour la France. Puisse le ciel bénir nos

efforts; un grand peuple, combattant pour une juste cause, est invincible.»

« NAPOLEON. »

L'arbitrage.

Ils en font de belles, nos arbitres. Le gouvernement de Québec a accepté la résignation du juge Day, et MM. McPherson et Gray ont passé outre, siégé et décidé que la majorité pouvait procéder et juger et qu'on marcherait sans l'arbitre de Québec. Arrêtés ici dans leur œuvre arbitraire et inique par un bref de prohibition alloué par le juge Beaudry, les deux arbitres ont détalé dans le Haut-Canada où ils vont continuer à travailler pour Ontario. Nous nous proposons de faire connaître prochainement à nos lecteurs toute cette question d'arbitrage dans ses moindres détails.

La Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa a fait parvenir aux incendiés de Québec et du Saguenay un secours de \$500, avec promesse de leur envoyer \$300 de plus, la semaine prochaine. Honneur à cette charitable et patriotique Société.

Les fanatiques de Toronto ont tenu une autre *meeting d'indignation* à propos des affaires du Nord-Ouest; discours, procès et résolutions ne respirent que la vengeance et la haine: il leur faut du sang; il leur faut ce territoire à eux seuls, pour leur usage exclusif. L'Honorable ministre de la milice et le dévoué et vénérable évêque de St. Boniface ont eu leur part des malédictions et des hurlements de ces féroces vengeurs des droits d'Ontario. Sir George peut se vanter, comme O'Connell, d'être l'homme le mieux villipendé du pays, *the best abused man in the country*.

M. Chambers, l'officier-rapporteur à l'élection de Québec Est, a déclaré M. Tourangeau élu. M. Valin, le candidat malheureux, conteste cette élection.

M. Simard, député de la Haute-Ville, Québec, est sur le point, dit-on, de résigner son mandat dans le but de remplacer M. Dunscombe, comme percepteur de la Douane.

On donne pour certain la nomination de E. U. Piché, écrivain, C. R., comme député-ministre de la justice, à Ottawa, conjointement avec M. Bernard.

Mann et Smith, les deux prisonniers qui se sont échappés dernièrement du Pénitencier de Kingston, après avoir tué le gardien Trail, ont été arrêtés et ramenés à la prison.

Le premier ministre d'Ontario, M. J. Sandfield McDonald, a assisté, il y a quelques jours, à l'assemblée annuelle du Collège Méthodiste de Belleville, H. C.; il y a prononcé un long discours et a promis un prix de \$100 à celui des élèves de cet établissement qui se distinguera le plus l'année prochaine.

Des dépêches reçues par le gouvernement russe, dit-on, confirment la nouvelle du massacre d'européens en Chine: les Français seuls auraient été les victimes; les Allemands auraient été épargnés.

DERNIERES NOUVELLES.

Londres, 25.—Le *Times* publie le traité projeté soumis par la France au gouvernement prussien et garanti son authenticité. Le préambule dit que le roi de Prusse et l'Empereur des français, afin de raffermir les liens d'amitié qui unissent les deux peuples concluent le traité en question.

En premier lieu, Napoléon reconnaît les dernières acquisitions de la Prusse au détriment de l'Autriche et en second lieu le roi de Prusse s'engage à faciliter à l'Empereur l'acquisition du Luxembourg. En troisième lieu, l'Empereur consent à l'union des Etats de l'Allemagne du Nord et du Sud, l'Autriche exceptée, et en quatrième lieu, la France pense qu'il est nécessaire d'absorber la Belgique et la Prusse s'engage à l'aider à ce sujet.

Dans le cinquième article il est parlé comme à l'ordinaire d'une alliance offensive et défensive entre les deux nations.

Cette nouvelle a pris tous le monde par surprise et a été un vrai coup de foudre. L'Angleterre s'en est vivement émue et des explications catégoriques ont été demandées au gouvernement, qui a refusé et les explications et la production des documents relatifs à l'affaire.

Quelques escarmouches sans résultat ont eu lieu entre des éclaireurs français et prussiens.

L'Irlande a fait de nouvelles démonstrations de sympathie en faveur de la France.

Paris, 25.—Le *Journal Officiel* contient un décret nommant le Vicomte J. Treillard, ministre français à Washington.

Paris, 25.—Les journaux de Metz disent que les français ont fait 40 prisonniers jusqu'à présent.

BRAVO !!!

La scène se passe dans un restaurant fashionable de Québec. Plusieurs marchands et gros bonnets de la finance sont à *luncher*. Que voulez-vous qu'on fasse en *lunchant*, à moins qu'on ne parle de la guerre franco-prussienne? Le plus grand nombre des anglais penchaient pour la Prusse; l'hon. M. Th., lui, est *mordicus* pour la France. On discute, on s'échauffe. Les anglais font gagner Bismarck; l'hon. Conseiller Législatif n'entend pas de cette oreille et n'a aucun doute que la victoire sera du côté de l'aigle impérial. Il en est si convaincu qu'il jette sur la table la bagatelle de \$4000.00, se déclarant prêt à parier cette somme que la France l'emportera! Bien qu'il y eût là plusieurs anglais en état de mettre la même somme au jeu, personne n'accepta le défi et la Prusse resta sans partisans.

LE CROCODILE.

Nous donnons plus loin une gravure du vaisseau de guerre qui est venu chercher le Prince Arthur. Son Altesse Royale s'est embarquée à son bord le 7 Juillet, après un séjour de 10 mois en Canada, où il laisse d'excellents souvenirs. Jamais prince ne fut plus populaire.

LETTRES CACOUNAISES.

Cacouna, 22 Juillet 1870.

MM. les Rédacteurs.

En sortant du port de Montréal, la première chose qui attire nos regards c'est l'Isle Ste. Hélène qui appartenait anciennement à l'illustre famille Lemoine de Longueil : elle est actuellement la propriété de l'Angleterre et n'est occupée que par quelques soldats que le gouvernement Impérial va probablement nous retirer. Pourquoi en effet nous laisser ses troupes ? Qui songe à nous attaquer ? Nos amis les Indépendants et les annexionnistes ne jurent-ils pas que les Etats-Unis n'ont aucune intention de faire la guerre aux Canadiens ? Et un de nos plus éloquents ex-ministres n'a-t-il pas, il y a quelques années, déclaré solennellement devant le Corps Législatif que la meilleure armée pour nous, c'est de n'en avoir pas du tout ?... On parle beaucoup à Montréal d'acheter cette Isle pour en faire un parc : celui de la montagne que nous n'avons pas encore ne nous suffit plus. Les rives du St. Laurent font l'admiration de tous les étrangers : Hochelaga, avec son magnifique couvent, ses charmants villas, entr'autres celui de M. l'abbé Valois qui fait un si bon usage de sa fortune princière : plus bas le château de Mlle. Symes qui a laissé à Rome des témoignages éclatants de sa générosité et de son dévouement envers le souverain Pontife : elle aurait pu aussi y laisser son cœur, puisque des correspondances romaines, M. de Charette, le colonel même des zouaves Pontificaux aurait demandé sa main. De l'autre côté du fleuve, vous avez Longueil, retraite d'un grand nombre de nos bourgeois de Montréal durant la saison des chaleurs ; Boucherville, village coquet qui a été témoin en 1837, je crois, des exploits chevaleresques de Bonaventure Viger que j'ai le plaisir de connaître ; Varennes, qui se glorifie de ses sources d'eau minérale qui n'ont qu'un défaut : celui d'être au Canada et dans une paroisse canadienne-française. Varennes a été dernièrement le théâtre d'un tournoi oratoire entre M. Joseph Ferrault, agriculteur professionnel, et M. Bernard, agronome distingué. Il s'agissait du mérite relatif des étalons canadiens et des étalons perchons, question importante, s'il en fut : la discussion a été ardente : M. Perrault, quand il était en office, tenait pour les perchons : il n'a point changé d'opinion : son successeur, M. Bernard, soutient que les chevaux canadiens ne sont pas à mépriser ; qu'on peut améliorer cette race chevalière et la rendre égale, sinon supérieure, à celle de la Perche ou de la Normandie. Les habitants étaient bien embarrassés : entre deux hommes de tant de science et d'expérience, lequel croire ? Les sentiments étaient bien partagés. Enfin un ancien cultivateur prend la parole et fait un long discours, à ce qu'on rapporte : jusqu'à présent, dit-il, aucun habitant ne s'est plaint des chevaux canadiens : ce sont ceux qui ne cultivent pas et qui ne s'en servent pas qui les calomnient ; pour moi, j'en garderai tant que je pourrai. Cependant je n'ai pas d'objection à ce que le gouvernement nous fournisse des perchons : même je proposerais que notre membre nous en fasse venir un à ses frais et qu'il le nourrisse à ses frais, à condition toutefois qu'il aura la permission de s'en servir pour faire la visite de ses électeurs, chaque fois qu'il le voudra : si ce cheval venait à mourir par accident ou autrement, que notre membre soit tenu de le remplacer par un autre du même prix et du même poids.

Je crois que ce sera un bon moyen d'avoir des élections tranquilles dans nos campagnes.

Je suis en faveur de l'enseignement agricole, quoique je n'aie pas encore beaucoup profité de ses avantages : je me rappelle bien le temps où il n'y avait pas de chambre d'agriculture, ni de journaux agricoles, ni de professeurs d'agriculture : nos récoltes étaient souvent beaucoup meilleures qu'elles ne sont aujourd'hui : nos terres nous donnaient du blé en abondance et la mouche ne le mangeait pas. Aujourd'hui c'est différent : on a changé tout cela, et qui l'a changé ? Ce que j'avance là est la pure vérité. Je ne suis pas le seul de cet avis. L'honorable M. Cartier n'a-t-il pas déclaré l'année dernière, dans une assemblée à Québec, que son père ou son grand père, (je ne me souviens pas lequel) expédiait de sa paroisse à Québec un demi million de minots de blé et cela tous les ans ?... Quel est l'habitant qui pourrait en faire autant aujourd'hui, quand même il serait aussi savant que ces deux messieurs qui se dévouent avec tant de générosité aux intérêts des cultivateurs ?

Je ne garantis pas l'authenticité de tout ce discours, mais mon rapporteur m'assure que tous les habitants présents l'ont chaudement approuvé surtout en ce qui regarde le Percheron.

J'espère que vous me pardonneriez de m'arrêter si souvent en route : il y a tant de choses à dire sur chaque paroisse : par exemple, Trois-Rivières, ville d'un dévouement vraiment maternel pour ses députés : en déléguant un de ses citoyens à la chambre législative, la seule condition qu'elle lui pose, c'est qu'il ait soin de se caser le plus tôt possible, surtout si la place de Sheriff des Trois-Rivières devenait vacante, qu'il n'oublie pas que ce poste lui appartient de droit. Ah ! quelle bonne ville ! Quel heureux député !

Arrivé à Québec, ma seule préoccupation était d'aller faire visite à Fabre de l'Événement, mais il m'a fallu de suite m'embarquer dans le steamer qui partait pour Cacouna ; ce contretemps m'a chagriné.

Fabre reçoit si cordialement ! il n'est jamais occupé, ni pensif, ni affairé quand un ami se présente. Il est toujours gai, malgré la guerre constante et sonnoise que lui font les journaux et les vétérans de la presse française de Québec. Pour lui la polémique n'a rien de désagréable, les questions politiques rien d'ardu, les discussions, rien d'irritant. Je n'aimerais pas l'avoir pour adversaire, car il est impossible de le mettre en colère, même pour un instant. Un adversaire qui se fâche est déjà vaincu. Fabre est né journaliste. S'il devient premier ministre, il conservera son journal et le rédigera. Si le général Prim venait lui offrir la couronne d'Espagne, il ne l'accepterait qu'à condition d'avoir un journal à lui et le droit de le rédiger lui-même.

Cette lettre écrite à la hâte et sans suite, est déjà trop longue. Dans ma prochaine, je vous parlerai de Cacouna, de ce que nous y faisons, ou plutôt de ce que nous n'y faisons pas : tout y est monotone et d'une uniformité à donner le spleen : un ami me propose d'aller avec lui à Kamouraska dimanche prochain pour entendre le sermon de M. Routhier. Depuis

quelque temps ce Monsieur donne des conférences très-intéressantes et surtout très-instructives et qui paraissent régulièrement dans le *Courrier du Canada* sous le modeste titre de causeries du Dimanche.

Veuillez agréer,
SIMÉON SÉRIEUX,

P. S. Un autre ami a eu la bonté de nous communiquer le dernier numéro de *L'Opinion Publique*. Je remarque dans ma petite correspondance quelques fautes d'impression, entr'autres *Cacounaise* pour *Cacounaises* ; *Salomon* pour *Talma*.

S. S.

FAITS DIVERS.

MEURTRE.—On nous apprend qu'un crime horrible a été commis dimanche soir, dans la paroisse de St. Patrice de Sherbrooke, dans les circonstances suivantes :

Deux jeunes gens de la place, nommés Arpin et Tremblay, courtoisèrent une jeune fille depuis quelque temps, lorsque cette dernière fit son choix : il fut décidé qu'elle se marierait avec Tremblay. Les bans avaient été publiés et les jeunes futurs s'étaient préparés par la communion à recevoir dignement le sacrement du mariage dimanche au matin, lorsque le soir en s'en retournant chez lui, Tremblay fut jeté à bas de son cheval par un coup de feu tiré par une main inconnue. Il fut trouvé sanglant et inanimé par des gens qu'avait attirés la détonation de l'arme. Les soupçons se portèrent de suite sur son rival jaloux, on alla aux informations et on découvrit bientôt que le nommé Arpin avait, le jour même, emprunté un fusil sous prétexte d'aller à la chasse, et qu'en présence d'une petite fille il en avait examiné la charge et qu'il l'avait trouvée "insuffisante pour tuer un homme." En présence de ce témoignage et d'autres aussi concluants, on arrêta le jeune meurtrier qui est maintenant dans la prison de Napierville en attendant le dénouement de ce drame sanglant aux prochaines assises criminelles de ce district.

DOUBLE ASSASSINAT A DETROIT.—Dimanche, à 2 heures du matin, on s'aperçut que la maison d'une dame, Sarah Philips, dans Wight st. à Détroit, était en feu. Les voisins pénétrèrent en dedans et après avoir éteint l'incendie, découvrirent Mme Philips et sa fille, Letitia Clear, étendues, mortes, sur un lit auquel on avait mis le feu. Elles avaient toutes les deux la tête et les épaules horriblement coupées et hachées. Un nommé Edward Hoar, l'amant supposé de Mme Clear, soupçonné d'être l'auteur de ce crime atroce, a été arrêté. Il nie l'accusation et la reporte sur un individu dont il ne connaît pas le nom.

AU CAMP.—Il y a quelques jours, un mandat d'arrestation a été lancé contre un employé de chez M. Drum, qui s'est enrôlé sans la permission de son patron. Un officier de justice, ne connaissant que son devoir, s'est offert d'aller arrêter le coupable au camp de St. Michel jusque sous les baïonnettes. En effet, hier soir, il se présentait, armé de son seul mandat, au quartier général et faisait connaître l'objet de sa mission.

Le bruit qu'on venait arrêter un des défenseurs du pays, vint comme une étincelle et fit tressaillir les soldats comme l'approche de l'ennemi. L'officier de justice fut mis de suite en état d'arrestation ! seulement par considération pour lui personnellement, on se borna à le garder prisonnier sur parole et le colonel lui offrit l'hospitalité sous sa tente. Ce matin, il est revenu en ville, après avoir passé une bonne nuit, mais sans avoir pu remplir sa mission.

TRISTE ACCIDENT.—M. J. H. Bourbonnière, Député-Coroner de ce District, a tenu le 20 juillet courant, à St. André d'Acton, une enquête sur le corps de Israël Lapointe, âgé de 21 ans, de St. Hilaire.

Le défunt a trouvé la mort sous les circonstances suivantes : Il était occupé à abattre un arbre avec un de ses frères au chantier de M. Cyrille Monette dans la paroisse de St. André d'Acton, lorsque la hache de son frère s'échappa du manche et le frappa dans l'abdomen. Il dit seulement en tombant d'appeler un autre de ses frères, perdit de suite connaissance et mourut environ vingt minutes après avoir reçu le coup. Verdict du juré. "Mort accidentelle."

ASSASSINAT DE PIERRE CARME.—La nouvelle nous arrive, par la voie de la Nouvelle-Orléans, dit *l'Amérique*, que M. Pierre Carme, le célèbre joueur de billard, a été assassiné et dévalisé, dans un voyage qu'il faisait de San Luis de Potosi à Mexico. Pendant le trajet qu'il parcourait en diligence, il eut l'imprudence d'exhiber une bague en diamant valant \$700, une montre et une chaîne d'égale valeur, et une somme de \$500 en argent qu'il avait sur lui. La vue de ces objets excita la convoitise des voleurs de grand chemin qui infestent le Mexique. M. Carme ayant refusé de livrer ses valeurs fut tiré hors de la diligence et tué à coups de feu.

DUEL EN CHAMBRE.—Un duel vient d'avoir lieu entre un Français et un Prussien, dans la maison d'un ami commun près de Prospect Park, à Boston. L'arme choisie était l'épée. Au bout de quelques passes, les deux adversaires étaient blessés, l'un au bras l'autre à la joue. On pensait que l'affaire en resterait là quand le Prussien, tout en étanchant le sang qui coulait de sa blessure, s'est mis à accabler des invectives les plus injurieuses contre son compatriote, qui lui a proposé aussitôt de continuer le combat au pistolet, sa blessure au bras ne lui permettant plus de manier l'épée. Le prussien, dont le nom est Rothstein, a reçu la balle de son antagoniste dans l'épaule et, cette fois, s'est tenu pour satisfait.

HORRIBLE.—On vient d'arrêter en Angleterre, une femme qui faisait métier d'adopter des enfants, moyennant une récompense, et qui les assassinait aussitôt après. On a découvert, dans sa cave, les restes de quarante de ces pauvres victimes. Tropmann était un saint, comparé à cette femme.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Nous apprenons qu'un triste accident est arrivé à bord du vapeur *Trois-Rivières*. M. Charbonneau, second ingénieur, s'est fait saisir et couper entièrement le bras par le mécanisme du vapeur.

ASSASSINAT.—Hugh O'Donohue, bien connu à Québec comme huissier de la Cour Supérieure, a été assassiné dans la paroisse de St. Sylvestre pendant qu'il revenait de distribuer des subventions pour une cause d'assaut. Le coup de feu qui l'a tué venait de derrière une clôture près d'un endroit du chemin appelé moulin de Landry. La balle lui a brisé le crâne.

On croit que le zèle qu'il déployait dans l'accomplissement de ses devoirs est la cause de cet assassinat.

De graves soupçons pèsent sur un nommé Lynch. Le député Coroner Prendergast est parti aujourd'hui avec quatre connétables pour St. Sylvestre.

UNE FEMME FORTE.—Voici ce que raconte un fermier de Léopold (Indiana) :

"L'histoire de ma femme est assez curieuse pour que je vous la raconte, et que vous en fassiez part à vos lecteurs. Catherine Rougevaux est née dans le Luxembourg en 1784. Elle a épousé, en 1835, un jeune homme de 23 ans, avec lequel elle a émigré aux Etats-Unis en 1852. Depuis cette époque, elle a beaucoup travaillé, et aujourd'hui encore à l'âge de 86 ans, elle laboure, elle bêche, elle bat à la grange, elle fait en un mot tous les travaux de la ferme, son jeune mari étant trop caduc pour l'aider. Catherine se propose de faucher ses avoines cette année. Pour me taquiner, elle me répète jour et nuit qu'elle se remariera quand je serai parti....
Vive madame Catherine !

IMPORTATIONS.—Il vient d'arriver au port de Montréal, une quantité considérable de pommes de terre et de navets de l'île du Prince Edouard. On dit merveille sur leur excellente qualité.

MORT SUBITE.—On lit dans le *Pionnier*, de Sherbrooke :
Mardi soir, Madame Sarah Harrison, épouse de M. Alex. Winter, l'un des anciens et des plus respectables citoyens de cette ville, assistait à la cérémonie du mariage de l'Hon. M. Robertson, chez M. le Coroner Woodward. Entre neuf et dix heures, quelques-uns des convives remarquèrent qu'il venait de se passer en elle quelque chose d'extraordinaire. Le Dr. Gilbert, aussi présent, constata que la malade venait d'être frappée d'apoplexie, bientôt suivie de paralysie partielle. On se hâta de la transporter à sa résidence, où elle mourut le lendemain matin vers sept heures. Elle était âgée de cinquante-deux ans et fort estimée en cette ville. Sa mort a causé un vif émoi et beaucoup de chagrin à tous ceux qui la connaissaient. Nos plus sincères condoléances à son époux éploré et si subitement éprouvé.

MEURTRE.—A Woodstock, Ontario, une femme du nom de Morrison a été tuée dans son lit, et son mari, couché à côté d'elle, a reçu de graves blessures.

FRANÇAIS ET IRLANDAIS.—Une grande démonstration populaire a eu lieu à Dublin, en faveur de la France. Il y avait plus de 100,000 personnes en parade ayant 20 corps de musique. Les pavillons Irlandais et français marchaient de front. La police fit une charge contre la procession et enleva ses insignes. Mais la foule revint à la rescousse et les reprit.

ACCIDENT SÉRIEUX.—Un charmant petit garçon de cinq ans, fils d'un émigrant, est tombé accidentellement l'autre jour par une écuelle du steamer *Tweed* et s'est grièvement contusionné. Aussitôt après l'arrivée du steamer dans le port, le petit garçon a été transporté à l'Hôpital de la Marine. Les blessures sont de telles natures que l'on a aucune espoir qu'il y survive.

O'DONOHUE.—On reçoit de St. Sylvestre la nouvelle que le détachement de police sous les ordres du capt. Fitzgerald recueille des informations importantes sur le meurtre de l'huissier O'Donohue. Un homme a été arrêté sous suspicion. O'Donohue laisse une femme et deux enfants.

CHANTS GUERRIERS.

En 1840, il était fortement question d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Comme aujourd'hui, la première de ces puissances réclamait ses frontières naturelles dont l'autre avait privée les traités de 1815. Ces prétentions n'étaient pas du goût des Allemands, et partout dans la patrie du "lager beer" et de la "chou-croute," l'on cria à la guerre sainte contre la France. Un poète, Becker, se faisant l'interprète des sentiments populaires, composa un chant guerrier, que la jeunesse allemande fit retentir partout.

Alfred de Musset répondit aussi par une chanson. La diplomatie, plus heureuse que celle d'aujourd'hui, réussit à écarter la guerre et les deux nations, au lieu de s'égorger, se contentèrent de s'injurier, de se lancer des défis par la bouche de leurs poètes. Par malheur, aujourd'hui, la question ne sera pas tranchée d'une façon aussi paisible. Comme les chansons de Becker et de Musset empruntent une certaine actualité aux événements actuels, nous les reproduisons.

Voici d'abord une traduction de la chanson de Becker :
"Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides ;
"Aussi longtemps qu'il roulera paisible, portant sa robe verte ; aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots.

"Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuvront de son vin ardent ;
"Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant ; aussi longtemps que les hautes cathédrales se réfléchiront dans son miroir.

"Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élançées.

"Ils ne l'auront pas, le libre Rhin allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues."

Voici la réponse d'Alfred de Musset :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang ?

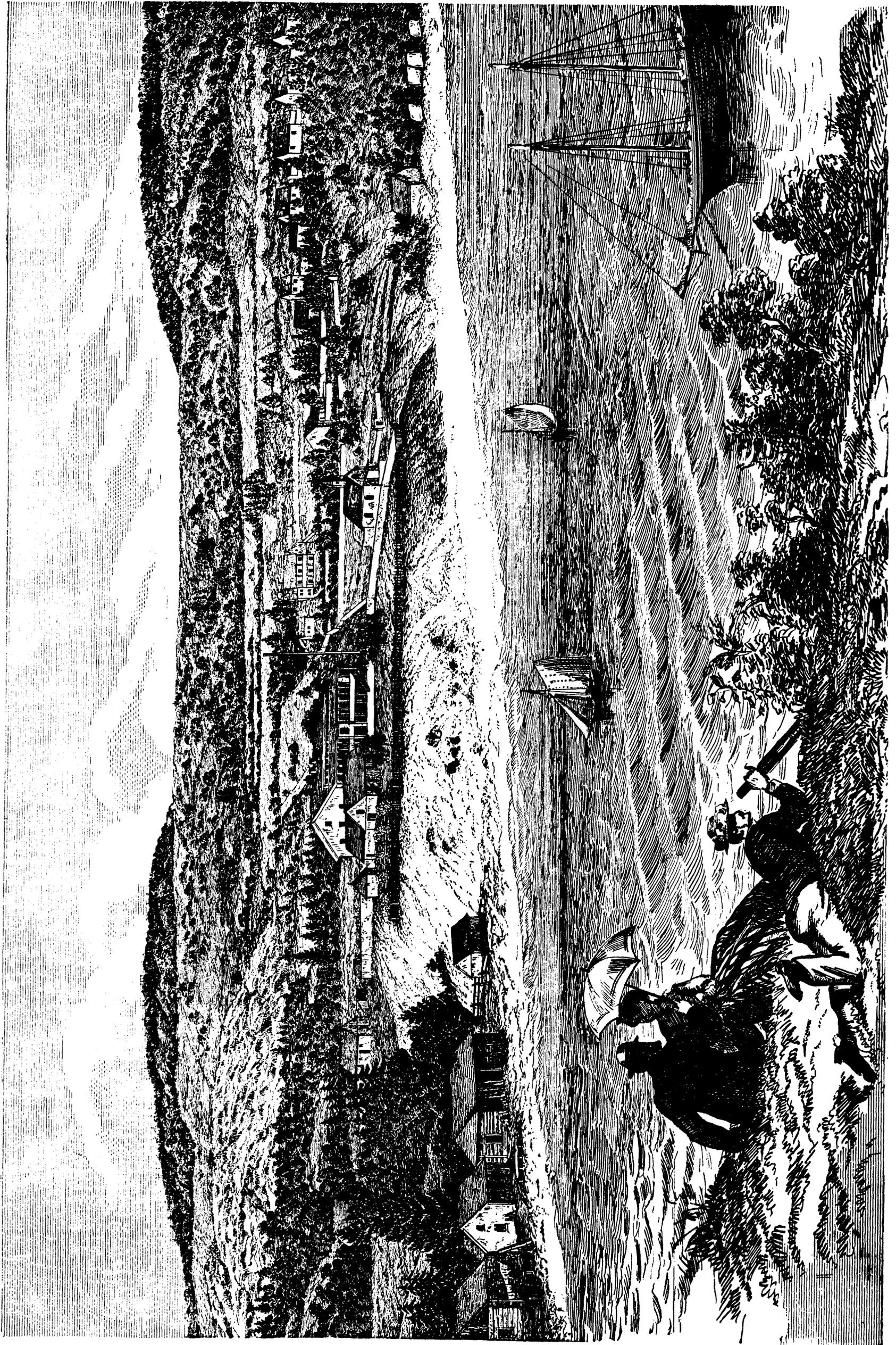
Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Son sein porte une plaie ouverte.
Du jour où Condé triomphant
A déchiré sa robe verte.
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons vu, votre Rhin allemand.
Que faisaient vos vortus germanes,
Quand notre César tout-puissant
De son ombre couvrait vos plaines ?
Où donc est-il tombé, ce dernier ossement ?

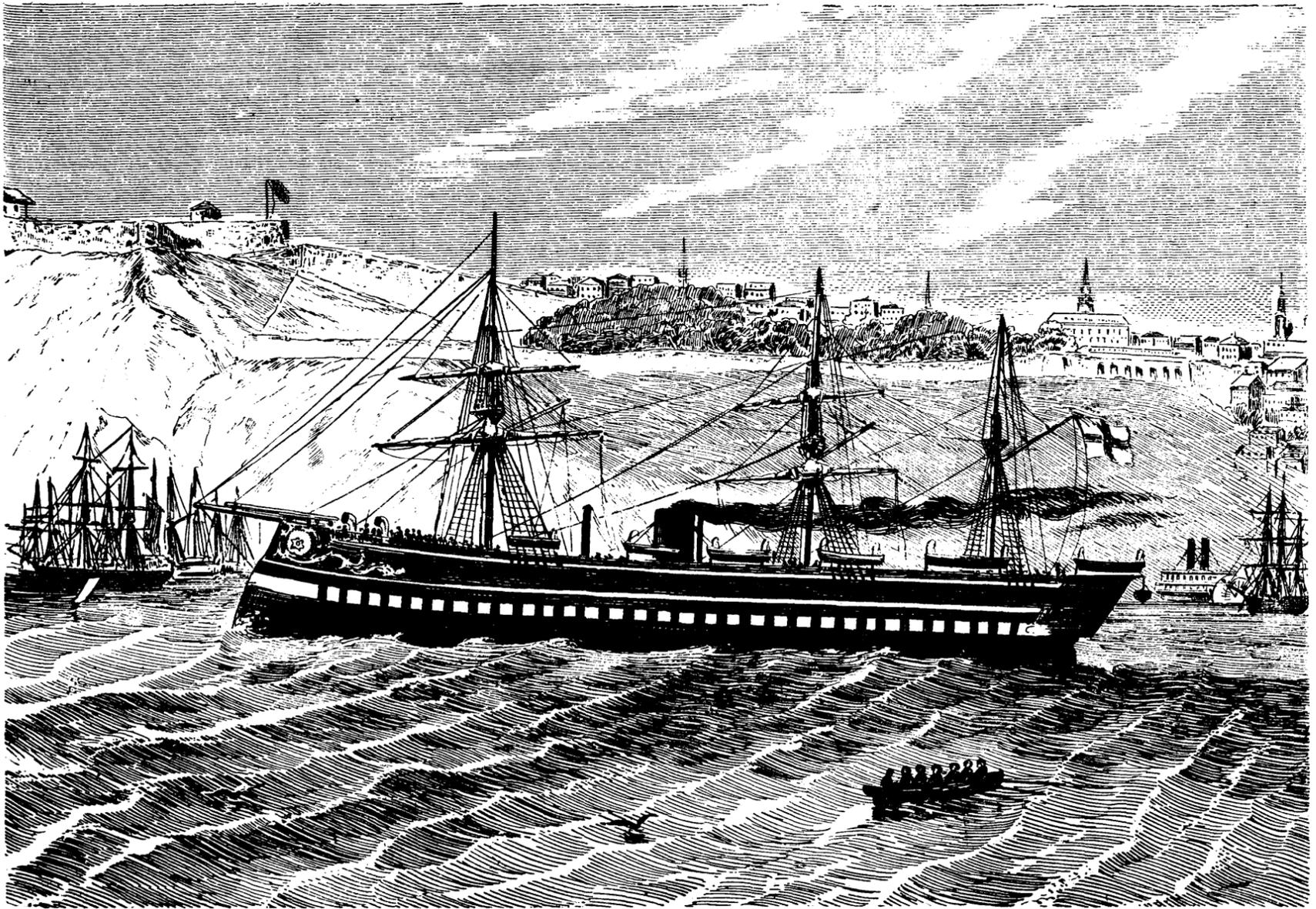
Nous l'avons eu, votre Rhin allemand.
Si vous oubliez votre histoire,
Vos jeunes filles, sûrement,
Ont mieux gardé notre mémoire ;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin allemand,
Lavez-y donc votre livrée ;
Mais parlez-en moins fièrement.
Combien, au jour de la curée,
Etiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ?

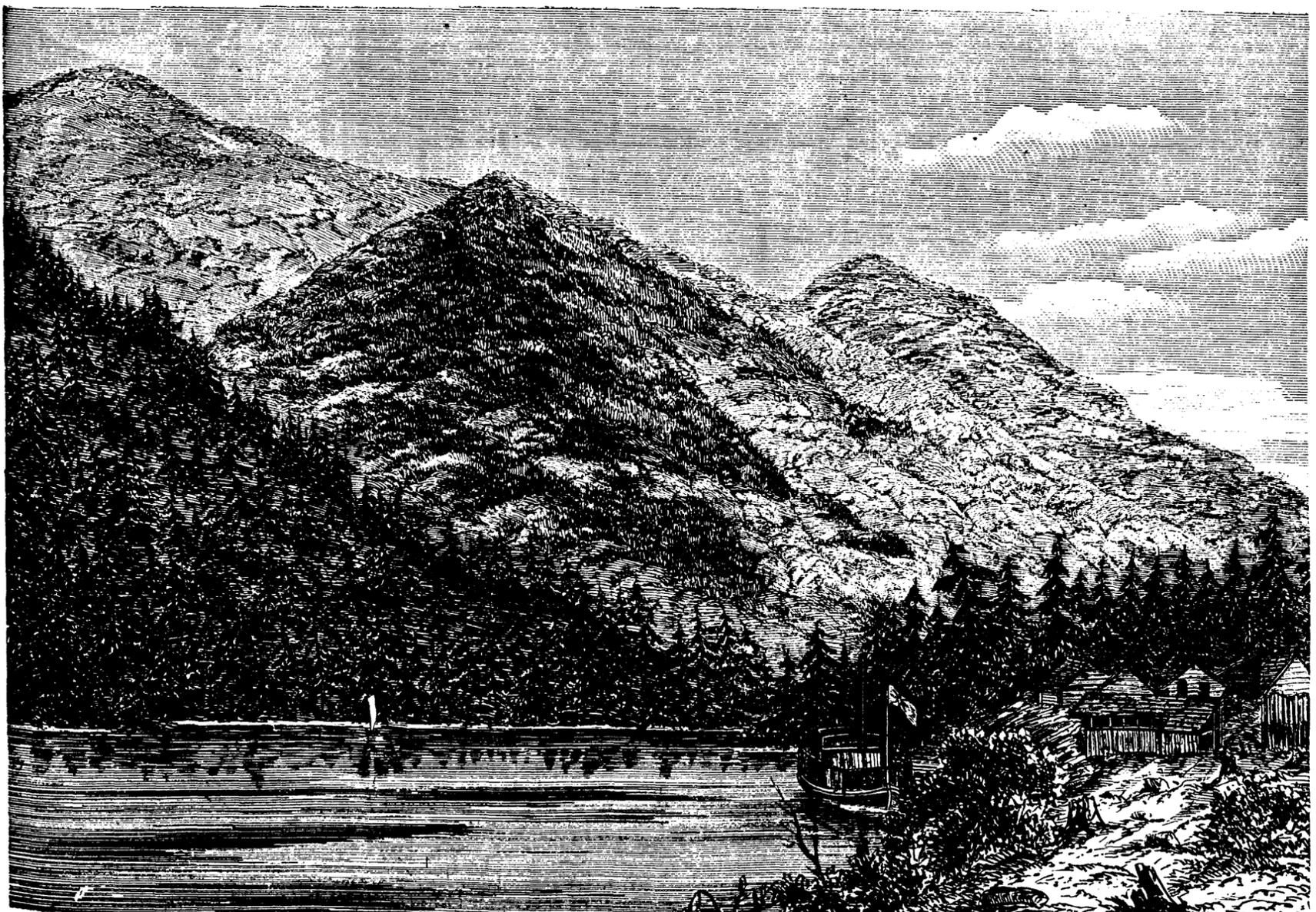
Qu'il coule en paix, votre Rhin allemand ;
Que vos cathédrales gothiques
S'y reflètent modestement ;
Mais craignez que vos airs bacchiques
Ne réveillent les morts de leur repos sanglant.
Février 1841.



L'A B A I E D E T A D O U S A C. D'après une photographie.—VOIR PAGE 239.



LE NAVIRE A VAPEUR "CROCODILE" DEVANT QUEBEC.—L'après un croquis de W. Carlisle —VOIR PAGE 235.



LE LAC TEUASS, COLUMBIE ANGLAISE. D'après un croquis de Madame J. W. Toronto.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 28 JUILLET, 1870.

QUÉBEC ET L'ANNEXION.

On paraît assez mal renseigné sur le sentiment des québécois au sujet de l'annexion. A en croire certaines gens, presque tous les habitants de notre vieille capitale seraient annexionnistes; le clergé même serait favorable à l'entrée du Canada dans l'union américaine.

Dans ces dires, il y a du vrai comme du faux, et pour se bien rendre compte de l'opinion qu'on a généralement à Québec de l'annexion, il faut faire une distinction importante. — Que les québécois désirent s'annexer à la manière des "rouges" de Montréal, c'est-à-dire pour donner libre cours à quelques idées radicales, personne n'osera le soutenir. L'insuccès de l'assemblée annexionniste organisée l'automne dernier le prouve surabondamment. A Québec plus que partout ailleurs, on est, par tradition, antipathique aux institutions républicaines. Les vieilles familles comptent de trop glorieux souvenirs dans l'histoire de notre gouvernement monarchique pour l'abandonner ainsi sans raison. En d'autres termes, on est trop aristocratique dans la vieille cité de Champlain pour entrer sans répugnance dans une société profondément démocratique, où l'on n'admet que la distinction des écus.

Aussi les zélés annexionnistes n'invoquent au soutien de leur cause que les avantages matériels devant résulter de l'union du Canada aux Etats-Unis. Ils savent que la population québécoise n'a que de la répulsion pour les mœurs peu attrayantes des Américains et jamais vous ne les entendez prôner l'état social de nos voisins.

Au point de vue québécois, la question de l'annexion se réduit donc à une affaire purement matérielle: pour savoir si Québec est réellement annexionniste, il faut voir si l'annexion améliorerait l'état de son commerce et de son industrie. Et posé ainsi, le problème est facile à résoudre; car pour peu qu'on examine la nature du commerce qui se fait à Québec, on demeure convaincu que l'annexion n'aurait que de mauvais résultats pour notre vieille capitale.

En effet, la misère qui fait jeter les hauts cris aux démagogues qui cherchent à exploiter les classes laborieuses, provient de l'absence des manufactures qui, dans les autres localités, fournissent aux gens pauvres des moyens d'existence aisés. Et pourquoi n'y a-t-il pas de manufactures à Québec? Parce que la plus grande partie des capitaux est absorbée par le grand commerce. Faites cesser le monopole et vous verrez naître les établissements industriels.

Mais l'annexion supprimera-t-elle ce monopole? Non, puisque de l'aveu même de ceux qui le prônent, elle développera encore le commerce de bois qui se fait en partie avec les Américains. Ce genre de spéculation deviendra donc encore plus lucratif et absorbera davantage les capitaux, qui désertent plus que jamais l'industrie manufacturière. Et loin de répandre l'aisance parmi les classes ouvrières, comme on l'espère, le régime américain agrandirait le monopole du grand commerce et accroîtrait proportionnellement la misère de la population indigente.

Car remarquons-le bien: si Québec n'est pas entré dans le mouvement industriel qui a fait la richesse de Montréal et de plusieurs autres villes canadiennes, c'est parce que le commerce du grain, la construction des navires et le commerce du bois ont successivement absorbé tous les capitaux de cette localité, dont l'industrie n'a pu bénéficier. C'est tellement vrai, qu'on a vu s'ouvrir plusieurs établissements industriels quand la construction des vaisseaux est tombée en décadence. Ayant moins à fournir aux constructeurs, les banques se sont montrées plus libérales et les manufacturiers ont pu sans trop de difficulté trouver les capitaux nécessaires pour conduire leurs entreprises à bonne fin.

Eh bien! qu'on localise ailleurs ce commerce de bois et l'on verra le mouvement industriel qui se produit depuis quelque temps à Québec prendre des proportions gigantesques. Alors les loyaux québécois ne songeront nullement à l'annexion, qu'ils ne désirent pas, à proprement parler. Contrairement à ce que pensent certaines gens, Québec abhorra l'union du Canada aux Etats-Unis quand il sera débarrassé du monopole ruineux des grands spéculateurs.

Il est donc évident que dans notre vieille cité on désire bien moins un changement politique qu'un changement commercial, et pour cause. Comme on a vu plus haut, l'annexion empirerait la condition de l'industrie tandis que le régime actuel, si le monopole des marchands de bois cesse, comme on a lieu de l'espérer si le canal de Caughnawaga se construit, fournira à notre vieille cité des consommateurs pour ses produits industriels. Avec la liberté commerciale établie par la confédération, les manufacturiers de Québec peuvent alimenter les marchés des Provinces Maritimes, où l'industrie manufacturière est comparativement nulle. On sait qu'à la Nouvelle-Ecosse on s'occupe surtout de l'exploitation des mines et des houillères, comme au Nouveau-Brunswick on se livre de préférence à l'exploitation des forêts et des pêcheries. Et si le Canada faisait partie de l'union américaine, le marché qu'offrent ces Provinces aux manufacturiers québécois serait fermé par la concurrence des industriels de la Nouvelle-Angleterre.

Ainsi l'annexion, loin de la développer, ruinerait l'industrie de Québec, soit en augmentant le monopole pécuniaire des marchands de bois, soit en lui fermant les marchés des Provinces Maritimes. Voilà pourquoi le sentiment annexionniste s'éteindra de plus en plus chez les bons habitants de notre vieille capitale, à mesure qu'ils en étudieront davantage les résultats pratiques. Le remède aux maux dont ils se plaignent avec raison se trouve dans la suppression du monopole exercé jusqu'aujourd'hui par quelques grands spéculateurs.

Qu'on établisse un genre de commerce propre à distribuer plus régulièrement les capitaux, qu'on supprime par la force des choses certaines opérations commerciales qui absorbent presque toutes les ressources des banques au profit exclusif de quelques individus, et l'on verra la prospérité tant désirée naître dans Québec en même temps que l'industrie. C'est là ce que demandent les québécois et ce que ne saurait leur donner l'annexion dans les circonstances actuelles. On a donc grandement tort de les classer parmi les annexionnistes.

D'ailleurs, on juge ordinairement des dispositions et des sentiments d'une population par l'opinion de ceux qui la dirigent: or la grande majorité des hommes influents de Québec est hostile à l'annexion. O'Farrell et M. Valin, le candidat malheureux de Québec-Est, en savent quelque chose.

Pour résumer, Québec ne désire pas un changement d'allégeance, mais un changement commercial qui améliore sa con-

dition matérielle, et l'annexion ne pouvant amener cet heureux résultat, on ne saurait raisonnablement dire qu'il est annexionniste.

Quant aux populations des localités voisines de notre capitale provinciale, elles sont loin d'être annexionnistes. M. L. H. Fréchette, qui réussit mieux dans les vers que dans la politique, le sait par expérience. Les discours qu'il a récemment débités aux paroissiens de Lévis en faveur de l'annexion n'ont pas même eu un succès d'estime, bien qu'en dise certaine feuille dont le programme est assez disparate.

La harangue aux braves habitants de St. Romuald a eu encore moins de succès, puisque M. Fréchette est resté à la fin sans auditeurs. On rapporte que le curé de cette dernière paroisse, auquel le "poète exilé" se plaignait de son insuccès, lui aurait conseillé de "parler après les vêpres, attendu qu'il aurait alors pour l'écouter quelques femmes désœuvrées et avides d'éloquence populaire."

Tel est le succès de tous les démagogues qui prônent l'annexion à Québec.

J. C. LANGELIER.

CORRESPONDANCES.

UN MOT A LA PRESSE.

Allons, mes bons amis de la presse, il faudrait s'entendre. Vous trouvez mauvais que les personnes condamnées, par les récentes circulaires de l'archevêque de Québec, et de l'évêque de Rimouski, ripostent avec une pointe d'aigreur. Vous inclinez à croire que ces MM. auraient pu se soumettre de meilleure grâce, et avec un peu plus de vraie sagesse et de véritable humilité chrétienne.

Mais ne craignez-vous pas d'être injuste en exigeant de leur part des vertus qui étaient sans doute bonnes autrefois, mais qui ont probablement fait leur temps, puisqu'on se dispense aujourd'hui si volontiers de les mettre en pratique.

Comparés à M. Veillot, M. l'abbé Martel et M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, sont des respectueux. Ils hasardent timidement quelques observations critiques; ils laissent percer par-ci par-là à quelques petites ardeurs belliqueuses, lorsque des membres de l'épiscopat prennent la liberté grande de leur insinuer qu'ils ont tort de se constituer les collaborateurs ordinaires des gazettes.

Suivant une expression pittoresque que j'ai relevée dans un journal parisien, lorsque M. Veillot est mécontent d'un évêque, il s'assoit dessus. On sait comment le fougueux rédacteur de *l'Univers* a traité Mgr. Dupanloup et en général tous les membres de l'épiscopat opposés à ses vues sur la question de l'infailibilité du pape. On sait pareillement comment a été traité M. l'abbé Gratry par toute la presse ultramontaine. Si l'on n'a pas demandé son insertion à Charenton, c'est sans doute à un reste de pudeur qu'on a obéi, et il y a tout lieu de croire qu'on sera moins timide à la prochaine occasion.

Comment diable voulez-vous que les propos aigre-doux de M. l'abbé Martel, et de M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, nous émeuvent beaucoup, quand, par les mille extraits que vous avez fait défiler sur nos yeux depuis six mois, vous nous avez habitués à voir traiter les plus illustres évêques de France par le talent, par les lumières, et par les services rendus à la cause catholique, aussi bien que les prêtres les plus recommandables par leur vertu, et les plus savants en théologie, comme les derniers des écrivains de notre presse rurale!...

Voulez-vous donc que nous ayons deux poids et deux mesures, un poids et une mesure pour les évêques de France, et un autre poids et une autre mesure pour les évêques du Canada? Je le dis à regret, mais vous n'obtiendrez point cela. Vous n'obtiendrez point qu'après les polémiques ardentes provoquées par le Concile entre évêques et laïcs, polémiques dans lesquelles les derniers ne le menaient le plus souvent ni sur le ton de la modestie, ni sur le ton du respect qui est dû aux supérieurs ecclésiastiques, nous trépignons d'étonnement lorsqu'il nous sera donné de contempler l'un des nôtres se posant en insoumis plus ou moins caractérisé de l'autorité de nos évêques.

C'est peut-être un malheur que cela soit ainsi, mais ce malheur, ce n'est ni vous, ni moi qui l'avons voulu. La situation, telle que je la peins, existe, et il faut en tenir compte.

Sans doute, et je suis le premier à le reconnaître, M. Louis Veillot a un immense talent, une foi ardente et sincère, et il est aujourd'hui le champion laïc le plus redoutable et le plus redouté de la foi catholique. Mais M. Louis Veillot est passionné dans la lutte et il est passionné surtout dans ses luttes contre les catholiques qui n'appartiennent pas à son école en France. S'il a parfois des sourires, et de bonnes paroles pour Villemot, About et Rochefort, il n'a guère que des paroles sévères, que dis-je, des dédains et des mépris pour les rédacteurs de la *Gazette de France*, catholiques aussi convaincus et aussi sincères que lui. Je me rappelle toujours que l'un de ses éreintements les plus foudroyants de ces dernières années a été celui de feu Alfred Nettement, écrivain catholique éminent, lui aussi, et qui a rendu des services à la cause dans la mesure de ses forces.

Et le *Français*, comme il s'en moque! Comme il le traite du haut de sa grandeur! comme il tâche de le couvrir de ridicule, aux yeux de toute la presse impie de Paris! Jamais il ne l'appelle autrement que le *petit Français*, si bien que l'on pourrait croire qu'il y a à l'*Univers* un des collaborateurs du *Globe* d'autrefois, lequel avait déniché cette ironie cruelle qui consistait à appeler M. Cartier the *little frenchman*, le *petit français*.

Pourquoi toute cette dépense de malice contre le *Français*, malice qui va jusqu'à lui reprocher son peu de succès de circulation? Pourquoi? parce que le *Français* passe à tort ou à raison pour être l'organe de Mgr. Dupanloup.

Voyons, est-ce vrai tout ce que je dis là? Est-ce vrai qu'on a fort maltraité Mgr. Dupanloup, qu'on a fort maltraité M. l'abbé Gratry, qu'on a fort maltraité tous les évêques réunis à Rome, qui ont cru en leur âme et conscience qu'il n'était pas opportun de définir le dogme de l'infailibilité?

Cela est vrai, incontestable, me dira-t-on, mais si l'on a traité de la sorte Mgr. Dupanloup, M. l'abbé Gratry, et tous les membres de l'épiscopat qui ont manqué de zèle sur la question de l'infailibilité, c'est que Mgr. Dupanloup, M. Gratry et les évêques qui ont partagé leurs opinions, avaient tort...

Eh bien! mais est-ce que vous imaginez que M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, et M. l'abbé Martel ne sont pas sincèrement convaincus que le tort, dans la question de l'éducation, n'est point de leur côté? Les prélats de l'église pouvant se tromper, et étant admis qu'il est alors permis de les redresser avec beaucoup de brusquerie et de sans-gêne, comment vous y prendrez-vous pour imposer au Canada la loi du silence?

Voilà le difficile, mes amis, après les exemples que vous avez multipliés sous nos yeux.

Mais, pourra-t-on dire encore, M. Louis Veillot a un immense talent.—Sans doute; mais vous n'allez pas supposer, j'espère, que M. l'abbé Martel ne se croit pas, lui aussi, un immense talent; que M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes* ne se croit pas généreusement le Veillot de la presse canadienne? Allez-vous donc baillonner ceux-ci, quand celui qu'ils prennent pour modèle leur donne pour exemples de si beaux coups de dents et de mâchoires?

Encore une fois, messieurs et chers amis de la presse, vous aurez peine à faire croire que ce qui est très-bien porté de l'autre côté de l'Atlantique, soit ici inconvenant, déplacé, malsain en un mot. Si vous ne voulez pas que nos évêques fussent soumis au régime des rebuffades, il ne fallait pas vous attacher avec tant de zèle à leur faire étudier certaine polémique de ces derniers temps.

Si M. l'abbé Martel et M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes* ont les défauts du maître, s'ils n'ont pas toujours la douceur de l'agneau, la politesse de l'homme au-dessus des petites misères de la contradiction, et la charité chrétienne, cette vraie compagne de la modestie et de l'humilité, à qui faut-il s'en prendre? A celui qui vous a tant régales tous ensemble de l'abbé et de l'évêque, de la *Gazette de France*, et du *petit Français*.

UN LECTEUR.

CAMP DE BERTHER.

Permettez, messieurs de l'*Opinion Publique*, qu'un militaire mette de côté ses armes, pour en prendre une autre un peu plus légère et un peu moins meurtrière, surtout entre mes mains. Les combats à coups de plume me sont inconnus: ceci n'est bon que pour vous, vieux troupiers, et je pense que vous n'en aurez pas moins de mérite et de gloire, si vous faites bien votre devoir avec cette petite arme. Quoiqu'il en soit, vous êtes militaires à votre manière et moi aussi, et pour ce, j'espère bien, mon cher M. L. O., que vous me placerez dans votre galerie des hommes célèbres, quand j'irai une troisième fois à Montréal, pour ne pas voir les Français.

Vous m'avez demandé de vous faire connaître la vie militaire passée sous les tentes.

Voici comment on la passe, cette vie: Notre aimable Colonel, M. Hanson, qui dort à peine trois ou quatre heures par nuit, donna des ordres dès le début du camp, pour qu'on s'éveillât à quatre heures du matin. Pour la première nuit, passe; pour la seconde passe encore; pour la troisième, on commença à murmurer, et enfin de compte, arrivés à la dernière nuit, tout le monde était content, parce qu'on s'en allait.

Aussitôt après le réveil, on se *toilette*: notre bassin, c'était la rivière et son lit; nos mains, pour la plupart du temps, faisaient l'office de serviettes; quant au savon, on s'en passait facilement. A la toilette succédait le drill du matin, et aussitôt le drill fini on s'en retournait prendre notre déjeuner.

Durant l'avant-midi, chaque soldat astiquait ses armes—ouvrage assommant pour le militaire paresseux—et à 10 hrs. il y avait parade du bataillon entier. Notre Colonel, le Major Bureau et l'Adjudant Sheppard nous commandaient à tour de rôle. Notre nouvel Adjudant possède une voix sonore et distincte; ses connaissances de drill et ses qualités militaires le font estimer beaucoup des volontaires.

L'après-dîner se passait à flâner, à recevoir les visiteurs, à prendre avec eux, de temps en temps, des bons petits verres de toute espèce de choses; tantôt le corps de musique jouait les plus beaux morceaux de son répertoire, tantôt le camp entier s'ébranlait comme un seul homme, pour chanter nos chansons les plus patriotiques; mais à 4 hrs. tous se taisaient, quoique avec regret, pour reprendre les exercices militaires.

Nos soirées furent des plus belles: imaginez-vous l'île la plus riante, la plus riche en verdure et en bosquets; représentez-vous 60 tentes de forme conique et d'une blancheur éclatante, environnées de militaires aux cœurs gais et faisant entendre de leurs voix mille joyeux refrains; représentez-vous encore une rivière aux eaux limpides coulant à nos pieds, de nombreuses touffes d'arbres semblant prendre plaisir à répercuter tous ces différents sons, tous ces bruits divers, et à tout cela ajoutez la pâle clarté de la lune qui ne manque jamais de venir nous éclairer et de contribuer par sa présence à rehausser l'éclat de notre camp, alors vous aurez peut-être une juste idée des nuits agréables que nous avons passées dans cette île magnifique. Souvent j'aurais désiré avoir à mes côtés notre poète et ami Prud'homme qui, je vous l'assure, se serait senti inspiré et n'aurait pas manqué l'occasion de faire vibrer les cordes de sa lyre. Mais remettons la partie à l'année prochaine, puisqu'il n'en est plus temps.

On peut se demander maintenant quelle est, pour nous, l'utilité d'un camp? Voici: on apprend d'abord à se soumettre à la misère et à n'être pas vaincus par elle—car nous en mangeons beaucoup—on apprend à dresser une tente avantageusement et en peu de temps; on apprend à faire la cuisine militaire, et si bien, que la plupart des hommes encore libres de notre camp ne veulent plus prendre femme—ce sont les plus gloutons—on apprend encore à bien tirer une carabine, c'est-à-dire à bien tuer son homme; enfin nous apprenons mille et un détails sur la discipline militaire qui nous serviront plus tard, en temps et lieu, où les circonstances l'exigeront. Oui, dira-t-on, mais tout cela coûte fort cher. Très-bien, messieurs; mais dites-moi, quel est l'argent public le mieux employé que celui employé pour nous apprendre à bien défendre notre patrie? Puis, où va cet argent? n'est-ce pas entre les mains du peuple? Aussi, du moins dans notre camp, nous n'avons pas vu un seul militaire murmurer contre le gouvernement. Tant mieux pour notre ministre de la milice et nous devons l'en féliciter.

A notre départ qui eut lieu vendredi dernier, notre Colonel nous remercia de l'empressement que nous avions montré à nous rendre à son appel, et nous félicita sur la conduite que nous avions tenue pendant tout le temps du camp. Il y eut à la vérité quelque infraction à la discipline militaire, mais il faut avoir égard aux circonstances: la plupart d'entre nous ignoraient ce que c'était qu'un camp, avant ce jour, et d'après cette donnée nous pouvons juger du reste. Néanmoins, il y a deux compagnies qui méritent une mention spéciale, comme ayant

été les plus nombreuses et comme ayant observé le mieux la discipline militaire; ce sont celles de Rawdon. Quant au drill, elles ont été inférieures aux autres canadiens du Bataillon, mais qu'elles continuent, elles nous rejoindront bientôt, sinon pour nous surpasser du moins pour nous égaler. Ce sera entre nous une double émulation.

Je voudrais vous donner plus de renseignements, mais comme je suis encore accablé des fatigues du camp, je m'arrête ici tout court.

J. O. MOUSSEAU.

Murray Bay, 19 Juillet, 1870.

La Malbaie, ou Murray Bay, est une jolie place d'eau où des centaines de personnes vont, tous les ans, chercher la santé et le repos. La nature l'a bien faite pour un pareil objet, rien n'y manque de ce qui peut délasser l'esprit et fortifier le corps. Le paysage est grandiose, remarquable par la variété et la beauté des effets de lumière que le soleil y produit; une brise inconstante y entretient sans cesse une fraîcheur agréable; et la mer y apporte deux fois par jour ses eaux salutaires. Au fond de la baie se trouve le village propre et bien bâti; les deux côtes qui l'encadrent, et dont l'une s'appelle le cap à l'aigle, et l'autre la pointe au pic, s'élèvent en amphithéâtre à une hauteur considérable.

Lorsque les premiers et les derniers rayons du soleil illuminent de reflets d'or, d'argent et de pourpre les collines et les montagnes et les flots de la mer qui s'avancent en frémissant dans la baie; rien de plus beau que le spectacle qui s'offre aux regards, rien de plus pur et de plus suave que la brise qu'on respire alors.

C'est sur les deux côtes qui encadrent cette baie que s'abat tous les ans une nuée d'hommes, de femmes et d'enfants pâles et rachitiques.

Rien de plus original et de plus curieux que cette population nomade venant de partout se refaire le corps et l'âme au sein de cette nature vigoureuse, pleine de sève, de grandeur et de charmes. Il y a place là pour les douleurs morales comme pour les douleurs physiques. Le spectacle des misères humaines au milieu de tant de grandeur et de puissance doit inspirer à l'âme souffrante des réflexions consolantes. Elle doit, dans des moments d'illusion, chercher à s'élever de la cime des montagnes dans l'immensité du ciel ou à s'élaner sur la crête des flots, qui s'en retournent, vers l'immensité de la mer.

Toutes les races et les religions sont représentées ici. On y voit des Anglais, des Américains, des Français, des Allemands, des Irlandais, des Ecossais, etc., etc. Les manières simples et franches et la figure douce et tranquille des habitants de l'endroit forment au milieu de cette mosaïque humaine un curieux contraste dont, après tout, ils ne doivent pas rougir. Les étrangers peuvent aller sur leurs bords chercher la santé et le repos, mais ils n'en rapporteront pas le bonheur que ces vigoureuses populations doivent trouver dans la conservation des mœurs et de la noble simplicité de leurs ancêtres.

Les étrangers adoptent plusieurs genres de vie. Les uns se retirent dans les hôtels, d'autres louent des maisons et font bouillir eux-mêmes la marmite, un grand nombre pensionnent chez les cultivateurs de l'endroit. Le prix de la pension dans les hôtels est d'une piastre par jour, chez les cultivateurs il varie de deux chelins à quatre chelins.

M. Kerr se fait bâtir en ce moment un joli cottage en face du débarcadère.

Il y a peu de familles canadiennes parmi tous ces étrangers. Les Canadiens-Français préfèrent aller, paraît-il, au sud du fleuve à Kamouraska, Cacouna, etc.

M. Olivier Berthelot est ici avec sa dame dans l'aimable famille de M. Siméon Lesage, qui passe l'été à la Malbaie. Je remarque aussi les demoiselles Delisle et M. et madame St. Onge de Montréal.

On se porte en masse vers le quai à l'arrivée des bateaux à vapeur pour voir les gens qui passent en route pour le Saguenay et souhaiter la bienvenue à ceux qui arrêtent à la Malbaie. A voir l'empressement avec lequel on demande des nouvelles à ceux qui arrivent, on dirait des exilés absents de la patrie depuis bien des années.

Il faut voir aussi les files de calèches qui se croisent en tous sens, car tout le monde est charretier pendant la saison d'eau, et toutes les voitures sont des calèches; il faut en prendre son parti. On a essayé les quatre roues déjà, mais il a fallu y renoncer, les côtes sont trop nombreuses et trop escarpées pour ce véhicule. Les charretiers pestent contre les cultivateurs qui leur font opposition, mais les étrangers ne se plaignent pas, car ils se promènent à bon marché.

Il n'est pas rare de voir, le soir, des grandes charrettes remplies de jeunes filles et d'enfants en train de rire et de s'amuser.

C'est le matin et l'après-midi qu'on voit défiler les baigneurs et les baigneuses vers le fleuve. Il faut voir leurs accoutrements, il faut entendre leurs cris, lorsqu'ils se mettent le bout des orteils dans l'eau et lorsqu'ils se plongent tout-entiers dans le liquide salé. Mais jetons un voile sur tant de détails.

J'étais à la messe, dimanche dernier. Je fus bien surpris de voir à l'autel M. Dufresne, de l'évêché de Montréal; il officiait, assisté de M. Piché de Terrebonne. Je ne fus pas moins surpris en voyant M. Hicks monter dans la chaire pour faire le sermon. Comme je m'endormais fort, je crus que j'étais le jouet d'un rêve, mais non, je reconnus bientôt que c'était une agréable réalité. Et pourquoi pas? Les eaux salées doivent être bonnes pour les prêtres comme pour les autres mortels.

Il est un fait assez curieux à constater, c'est qu'à la Malbaie où on va de cent lieues prendre les bains, les gens de l'endroit ne se baignent pas. Autre preuve qu'on apprécie rarement ce qu'on a sous la main.

Je dois dire qu'on a déjà vu des étrangers qui avaient passé quinze jours à la Malbaie se hâter, en arrivant à Montréal, d'aller prendre un bain chez Moretti. Ils avaient trouvé l'eau trop froide.

Les gens à la Malbaie ont des patois pittoresques et prononcent certains mots d'une manière singulière.

Ils prononcent par exemple si vous voulez pour si vous voulez.

Ce sont, tout de même, de bonnes gens, dont nous n'avons pas à rougir en présence des étrangers. Pourvu que ceux-ci ne les gâtent pas!

Il y a un cimetière à la Malbaie avec des tombes qui attestent que plusieurs générations dorment sous cette terre où l'on va chercher la santé. On meurt donc là comme ailleurs. Il y a même des cas de consommation: c'est étonnant. On y voit cependant beaucoup de vieillards qui ont l'air jeune. On

n'y rencontre pas des mendiants: c'est un fait que j'aime à constater.

L'émigration n'y exerce pas ses ravages. Quand un père a plusieurs fils qu'il ne peut établir, il les envoie faire de la terre neuve.

Au moment où je trace ces lignes, le *Magnet* et le *Clyde* nous apportent plusieurs familles qui vont grossir notre petite colonie.

Un grand nombre qui allaient à Cacouna viennent maintenant à la Malbaie.

Je vous écris ces lignes à la hâte.

L. O. D.

LA BAIE DE TADOUSAC.

Le nom de Tadousac, qui n'est maintenant connu que comme une charmante place d'eau, revient très-souvent dans la première période de l'histoire du Canada. C'était le point d'arrêt, le quartier-général des premiers navigateurs dans leurs explorations du St. Laurent.

Au temps de la formation de la compagnie établie par des marchands de Dieppe, de St. Malo et de Rochelle, pour le commerce de pelleteries, Tadousac fut choisi comme leur principal entrepôt par les commerçants de ce continent. Plus tard, Champlain en fit, à son second voyage, le rendez-vous de ses deux vaisseaux.

Cette baie offre un lieu de refuge très-sûr aux bâtiments; on considère que vingt-cinq vaisseaux de guerre pourraient facilement et sûrement se loger dans le havre, si l'entrée n'en était à peu près impossible à la mer basse.

L'HOTEL DE NIORRES.

XVIII.—*La Place d'Armes.*—Suite.

De temps à autre il se retournait vers un second bourgeois placé comme lui au premier rang des curieux, et son regard interrogateur paraissait demander instamment une explication de l'énigme qu'il s'efforçait, mais en vain, de déchiffrer; regard, nous devons dire, prodigé en pure perte.

Il y avait longtemps déjà que le matelot contemplant le riche coup-d'œil que présentaient les cours du palais, lorsque son compagnon, le soldat aux gardes françaises, lui frappa rudement sur l'épaule.

«Allons, vieux! dit-il d'une voix engageante, il est l'heure de diner; l'estomac bat le rappel, le festin doit être prêt, et la mère Lefebvre n'aime pas qu'on laisse brûler sa cuisine. Filons?»

—Laisse donc! répondit le matelot avec un mouvement d'épaule particulier aux gens de mer, laisse donc! le mouillage est bon! la brise m'adonne. Je m'embosse ici jusqu'à ce que le quart du soir soit piqué! C'est donc pas amusant, dis, de faire le relèvement de toutes ces boîtes qui éclaboussent l'œil? D'ailleurs, tu connais la consigne! Je veux voir mon amiral; je ne démarre pas sans ça. Patience! si tu as faim, prends un ris dans la basane de ton ventre, et ouvre l'œil pour t'amuser.

—Prendre un ris dans la basane de son ventre! murmura le bourgeois arrondi en se penchant vers son voisin. Bon Dieu! qu'est-ce que cela veut dire? monsieur Gervais, y comprenez-vous quelque chose?

—Absolument rien, cher monsieur Gorain, répondit M. Gervais. Je comprends qu'on prenne un riz au lait ou au gras, mais dans la basane d'un ventre!

Les deux bourgeois se regardèrent chacun en ouvrant des yeux énormes, et, levant les bras au ciel, firent un double geste décelant leur stupéfaction profonde.

«Ah ça! dit le soldat en riant et s'adressant au matelot, c'est donc sérieux, Mahurec? Tu veux voir le bailli de Suffren?»

—Un peu que je dis. C'est une idée qu'est amarrée là, dans ma tête, à quatre amarres, et on me mettrait plutôt en mâchemoure, vois-tu, Lefebvre, que de la déhaler de mon cerveau?

—Mâche.... quoi? fit M. Gervais en tirant le bras de M. Gorain.

—Mâche l'amour, je crois, dit timidement le premier bourgeois.

—Mâche l'amour! Je n'ai jamais entendu dire qu'on mâchait l'amour.

—Ni moi, monsieur Gorain, ni moi!...

Un bruyant éclat de rire du matelot interrompit l'observation de M. Gervais.

«Ah! vieux! s'écria Mahurec en désignant du geste un énorme heiduque servant de coureur à quelque courtisan dont l'équipage roulait sur le pavé de la cour des Ministres. Ah! vieux! relève-moi donc un peu ce négrier qui s'attache à courir sous le vent de cette carriole plus séduisante qu'un habitacle de boussole. Est-il pavoisé dans le grand ce caïman-là, avec sa face de vent de bout. Quel gabarit numéro un! Toutes voiles dehors, quoi! Et cet espar doré! quel suif! mais relève donc un peu cet arrimage!»

Mahurec montrait la canne à pomme d'or que brandissait le coureur. M. Gorain et M. Gervais avaient écouté bouche béante la série d'exclamations admiratives du marin.

XIX.—*Mahurec le gabier.*

«Suif! espar! carabi! dit M. Gervais. Cet heiduque n'a cependant pas sur sa brillante livrée la moindre tache de graisse.

—Et, ajouta M. Gorain, il parle à chaque instant de la relver; il me semble qu'il est ferme sur ses jambes. C'est un très-beau coureur.

—Il l'a appelé animal, je crois...

—Non, dit M. Gorain; il l'a appelé *amirage*.

—*Amirage*? qu'est-ce que cela veut dire?

—Peut-être est-ce parce que l'heiduque court vite, qu'il a voulu dire qu'il courait avec rage... qu'il était ami de la rage.

—C'est possible, murmura l'autre bourgeois; mais cet homme est très-étonnant.

—C'est peut-être un étranger, hasarda M. Gorain; cependant il dit de temps à autre quelques mots de français...

—Oui, mais il s'exprime presque toujours en langue étrangère... Je le crois Allemand...

—Ou espagnol...

—Monsieur le lieutenant de police ne devrait pas laisser circuler librement de tels individus, monsieur Gervais, dit M. Gorain d'un air capable.

—Pourquoi donc?

—Parce que, parlant un langage aussi extraordinaire que personne ne comprend pas, les gens de cette espèce peuvent

s'entendre très-bien entre eux au nez et à la barbe de tout un chacun pour tenter un mauvais coup.

—C'est très-juste ce que vous dites là.

—Ainsi, continua le bourgeois encouragé par l'approbation de son interlocuteur, ainsi, on ne m'enlèvera pas de l'idée que les événements qui, à chaque instant nous désoient à Paris, ne proviennent d'une band de malfaiteurs. Voyez plutôt! Ce pauvre Bernard n'a pas encore retrouvé sa fille...

—C'est vrai! Quel enfant superbe! Est-ce malheureux! Est-ce qu'on ne fait pas toutes les démarches?

—Si fait; même que M. Danton, vous savez, mon locataire du troisième, sur la cour?...

—Oui. Eh bien?

—Il s'est chargé de poursuivre les recherches, et il doit à cette heure où je vous parle consulter à cet égard un de ses amis qui est de passage à Versailles.

—Qui cela?

—Un petit avocat d'Arras qui, il paraît, a quelquefois des idées.

—Dieu veuille qu'il réussisse! monsieur Gorain.

—Dieu vous entende, monsieur Gervais! Ce pauvre Bernard et sa femme sont dans un état à fendre l'âme! Leur garçon, ce petit bonhomme qui s'appelle Jean, vous savez, se montre bien dévoué pour eux. Au reste, j'aurai tantôt des nouvelles, car je dois voir M. Danton avant son retour à Paris.

—Et vous pensez, monsieur Gorain, que ce sont des malfaiteurs qui ont commis ce rapt?

—C'est évident, monsieur Gervais. C'est pourquoi je dis que la police devrait faire plus attention à tous ces gens qui usent le pavé de Paris sans qu'on sache ni d'où ils viennent ni où ils vont.

—Et, ajouta M. Gervais en baissant la voix, vous croyez que cet homme qui cause là avec ce soldat...

—Je ne dis rien, monsieur Gervais, mais vous avouerez que les honnêtes gens doivent parler entre eux un langage intelligible, et celui qui me coudoie...

M. Gorain n'osa pas achever sa pensée, mais son geste expressif la compléta.

Pendant ce temps, Mahurec continuait ses exclamations et sa conversation, sans supposer que ses voisins étaient sur le point de le prendre pour un affilié à une bande de brigands, supposition, hâtons-nous de le dire, qui eût, certes, fait sourire de dédain le digne et honnête matelot.

«Je te dis que je l'aborderai en grand! criait Mahurec.

—Mais, répondit le soldat, le bailli de Suffren ne t'écouterait pas!

—De quoi! fit le marin en se retournant avec un geste si brusque qu'il fit osciller la foule derrière lui, de quoi! mon amiral pas écouter son matelot? Eh bien! ça serait du propre!

—Mais il ne te donnera pas audience comme cela dans la cour du château!

—Pourquoi donc pas? Que je relève seulement sa boîte à quatre roues, je te cours une bordée dessus: Voilà, mon amiral; c'est Mahurec, votre vieux gabier, qu'a quelque chose à vous larguer dans le pertuis de l'entendement. Et qu'il sera flatté, que je dis, et qu'il fera mettre sa boîte en panne!

—Entendez-vous? dit vivement M. Gervais à son ami. Il dit qu'il fera des boîtes avec de la panne. Jusqu'ici j'avais cru qu'avec cette étoffe on ne pouvait faire que des habits.

—Il veut peut-être parler de la panne, graisse du porc, fit observer M. Gorain.

—C'est possible; mais je ne comprends pas davantage.

—Ni moi.

—D'ailleurs et d'une, reprit Mahurec en s'animant, faut que je mette le cap dessus. Je m'ai pomoyé de Brest à Paris comme un cabillot pour lui larguer deux mots, et, tonnerre! je les larguerai ou on verra bien!

—Il dit qu'il vient de Brest! murmura M. Gorain à l'oreille de M. Gervais. Serait-ce donc un galérien évadé?

—Et il dit qu'il est venu de Brest à Paris comme un cabillaud, ajouta M. Gervais, c'est-à-dire en nageant, car le cabillaud est un poisson; mon épouse l'aime même beaucoup.

—Nager de Brest à Paris est impossible!

—Ce serait bien long, dit M. Gervais.

—Je crois que nous ferions peut-être bien de quitter la place; qu'en pensez-vous?

—Je pense comme vous; mais la foule nous en empêche.

—Alors veillez bien sur vos poches, monsieur Gervais.

—J'y veille, monsieur Gorain, j'y veille.

—Ah ça! reprit le soldat, tu as donc décidément à lui parler à ton amiral?

—Un peu, répondit le matelot.

—Et qu'est-ce que tu veux lui dire?

—Des machines qu'est des choses qui ne regardent que moi; mais minute! je fais un nouet plat sur ma langue. Laisse faire seulement, et tu verras si je masque en grand ou si je te large la vérité du bon Dieu.

—Il ose invoquer Dieu! murmura M. Gorain.

En ce moment un magnifique carrosse, enlevé par quatre chevaux de la plus rare beauté et conduit par un énorme cocher à la livrée rouge et or, traversa la place d'Armes au galop et se dirigea vers l'entrée de la grande grille du palais; mais à peine atteignait-il la cour des Ministres que les chevaux, contents brusquement, firent un arrêt d'une netteté remarquable, et le carrosse demeura tout à coup stationnaire.

L'un des valets de pied grimpés derrière l'équipage s'élança aussitôt à terre, ouvrit la portière et abaissa le marchepied.

Un jeune homme élégamment vêtu sauta sur le pavé de la cour, puis il se retourna et serra une main fine et blanche, mais de forme masculine, tendue de l'intérieur du carrosse.

«Au revoir, Edouard! dit une voix sonore.

—Au revoir, monseigneur, répondit le jeune homme qui venait de quitter la voiture.

—Quand te reverrais-je?

—Ce soir....

—Où cela?

—Où Votre Altesse voudra.

—Viens alors souper avec nous.

—Rue Blanche?

—Oui.

—J'y serai à l'heure ordinaire, monseigneur.

—Et tu auras une réponse à me donner?»

Cette question, comme les paroles qui venaient d'être échangées entre le jeune homme debout à la portière du carrosse et le personnage demeuré enfermé dans la voiture, cette question avait été faite à voix haute, mais pour y répondre, celui que nous avons entendu nommer Edouard, se pencha vers le carrosse et parla à voix basse.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Un marinier fit construire des bains. Quand ils furent achevés, il songea à une enseigne, et voici celle qu'il rédigea :

BAINS A 4 SOUS POUR DAMES A FOND DE BOIS.

Et il la montra à ses garçons, qui lui rirent au nez; il les mit à la porte. Après quoi il réfléchit et modifia ainsi sa rédaction :

BAINS A FOND DE BOIS POUR DAMES A 4 SOUS

Les garçons, étant renvoyés, n'avaient plus voix au chapitre de notre marinier; mais son épouse cria au scandale. Il prit un dernier parti, et écrivit :

BAINS POUR DAMES A 4 SOUS ET A FOND DE BOIS.

Après d'une petite ville de Normandie, un garde-chasse mit en fourrière l'âne d'un fermier. La bête, après avoir culbuté son maître, s'était réfugiée dans un taillis. Le fermier se rendit à la ville afin de consulter un homme de loi.

Celui-ci étant absent, sa femme, comme il est d'usage quelquefois en province, commença la consultation.

—Mon mari n'y est pas, dit-elle; mais contez-moi toujours votre affaire.

—Mon affaire! s'écria le paysan, elle est bien simple. Tenez, madame, prenez que vous êtes mon âne. Je vous selle, je vous bride, je vous sangle. Vous me jetez par terre, et vous courez faire les cent coups dans le bois. Est-ce que je suis responsable de vous?

La scène se passait au théâtre d'une petite ville de province.

À la fin du spectacle, le régisseur vint, suivant la coutume observée dans certaines villes, annoncer au public les prochaines représentations.

—Demain, messieurs, dit-il, il y aura relâche; après-demain, nous jouerons le Philosophe sans le savoir.

Le maire de la ville se lève à ces mots, et paraissant sur le devant de sa loge :

—Sans le savoir! s'écria-t-il, non, non, messieurs, vous ne le jouerez que quand il sera parfaitement su.

Règlement de police de la commune de N..., près Pontarlier (Doubs), pour 1845 et suivantes :

10. Il est défendu d'extraire de la pierre, du sable des carrières de la commune, sans avoir prévenu les autorités surtout la Marne; les étrangers n'y seront point admis.

20. Les cabareteurs qui donneront à boire les dimanches sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices, surtout de la messe qu'il est défendu d'aller.

30. Il est défendu de conduire le bétail communal joignant la pie des avoines, ni avec des brebis, chèvres ou autres, malgré qu'ils seraient conduits par des personnes raisonnables, qui ne doivent pas être paturés.

40. Dimanche, à l'issue de vêpres, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des boues du village, en présence du maire, qu'on devra racler proprement, assisté de deux membres du conseil provenant des égouts du village.

Les articles susdits regardent tous les habitants de tous les sexes qui devront être exécutés.

Les habitants sont prévenus que lundi prochain on échenillera, deux personnes par maison, le curé excepté.

Fait en la mairie de N... le... 1845. LE MAIRE, N...

Dernièrement, un paysan prie L. G... d'écrire une lettre à son fils qui est maître d'école. Et comme G... prenait la plume :

—C'est inutile de mettre l'orthographe, dit notre homme, il la sait!!!



AVIS AUX CONTRACTEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 3ème jour d'AOUT prochain, à MIDI, pour l'érection et l'achèvement des Murs de la Bibliothèque, des Bâtiments du Parlement à Ottawa.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce bureau, le et après le 23-courant, où des formes imprimées pour soumissions et autres informations peuvent être obtenues.

Les noms de deux personnes respectables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 15 juillet 1870. 30ff

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18ay

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES

C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 1144.

AVIS est par le présent donné que Philomène Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté, le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Herménégilde Viau, maintenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, Livre PIERRE LORTIE Failli.

ET TANCREDE SAUVAGEAU Syndic, SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte

PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem

Montréal, 15 Juillet 1870.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22-courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal

Le huitième jour de juillet mil huit cent soixante-et-dix.

[No. 144.]

DAME PHILOMENE ALLARD, ci devant de la Paroisse de St. Laurent, dans le District de Montréal, et maintenant de la Paroisse de Lachine, dit District. Demanderesse: HERMENEGILDE VIAU, Cultivateur, ci-devant de la dite Paroisse de St. Laurent, dit District, et actuellement absent de cette Province, Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, SUR LA MOTION DE MM. Mousseau & David, Avocats de la Demanderesse, en tant qu'il appert par le retour de Paschal Leclerc, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal appelé L'Opinion Publique, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé Canadian Illustrated News, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la Demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

(Par ordre) HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

28

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRS ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal, 4 mai 1870. 18zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 10, Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Adresses, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

Vous trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIERES, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre.

L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.

WHEELER & WILSON'S HIGHEST PREMIUM



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six plis d'étoffe de laine. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Sœurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'excellence d'aucune autre sorte que le WHEELER ET WILSON.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous, les soussignées, Sœurs de Charité, certifions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER ET WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais.

Couvert des Sœurs Grises, Sœur COUTLER, Sœur BAYEUX, Hôpital Général.

Messieurs.—Nous avons beaucoup de plaisir à pouvoir recommander les machines à coudre de WHEELER ET WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute confiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

Ces machines ont trois avantages d'une grande importance—rapidité de mouvement; pouvoir de s'adapter à une grande variété d'ouvrage et de matériel; et peu, et même nulle dépense pour réparations.

On demande des agents partout, pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER ET WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts.

S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME. 25

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

BONNE NOUVELLE!

OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

\$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues.

Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

LA CHAISE-PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE.

G. M. FANDUWARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame. 27ff

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER,

241,—Rue Saint Laurent,—241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFRIGÉRATEURS

Constructeur de Fournaises à Air chaud

POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18zz

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ.

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, (DISPENSARIE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18s

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

JAMES GOULDEN, 21zz

Montréal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAYÉS

E. POITRAS,

FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES, 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERÉS. 18s



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 30 Juin, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS et PRELATS DE CHOLX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18ss

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis..... 3.00 Par numéro..... 5 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.